

PARRAINAGES ET INVESTITURES AUX LÉGISLATIVES

Une précampagne chaotique



P.3

La CENA annonce que "la date limite de dépôt n'a été formellement respectée par aucun des mandataires." Des listes de parrainages et dossiers de candidatures déposés, "bien après les dates et heures fixées." Entre Yewwi Askan Wi et Benno Bokk Yaakaar, les accusations et contre-accusations font rage.

YEWWI ASKAN WI

La fronde des marginalisés



P.3

DÉCÈS DE ME PAPE JEAN SÈYE

Les hommages à un grand avocat



P.5

BIENNALE DE L'ART CONTEMPORAIN

Les ambitions du berger de l'île de Ngor



P.8

ENTRETIEN THIerno BOCOUM (PORTE-PAROLE DE AAR SÉNÉGAL)

"AAR Sénégal ira jusqu'à la présidentielle de 2024"

P.4



ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU PAYS

Conversion d'un méthanier en unité de regazéification et stockage



“**G**AS Entec, une filiale d'Atlantic Gulf & Pacific International Holding (AG&P), a terminé la conversion d'un méthanier (LNGC) de 125 000 m³ pour KARMOL, une joint-venture entre le turc Karpowership et le japonais Mitsui OSK Lines (MOL), en une unité modulaire de stockage et de regazéification (M-FSRU) flottante de 84 mmscfd (millions de pieds cube standards par jour) avec une capacité de 15 à 300 mmscfd par unité”, apprend-t-on dans un communiqué de ces différentes entités reçu à EnQuête.

La note informe que ce M-FSRU est le premier terminal flottant modulaire de regazéification de GNL au monde. “Il fournit du gaz de GNL à la centrale électrique flottante de 236 MW de Karpowership, le Karadeniz

Powership Aysegul Sultan, dans le port de Dakar. Ce complexe flottant intégré desservira des réseaux terrestres essentiels au Sénégal. La centrale flottante existante utilisait auparavant du fioul lourd pour répondre à environ 15 % de la demande d'électricité du pays. La conversion au gaz naturel représente une réalisation remarquable pour l'ambition du Sénégal d'être un leader dans la transition vers une énergie propre”, selon le communiqué.

En outre, il est indiqué qu'en “un temps record, Gas Entec a conçu le terminal de regazéification de GNL M-FSRU basé en mer, en y incluant plusieurs innovations intéressantes : Évolutive : la technologie Regas-Tainer®, brevetée par Gas Entec, offre la flexibilité d'augmenter ou de diminuer la capacité du FSRU de

15 à 300 mmscfd avec un temps d'arrêt minimal, permettant au navire d'être réaffecté au fur et à mesure que les besoins en énergie augmentent sur un marché.

Cela signifie que KARMOL est en mesure d'offrir une solution commerciale convaincante à ses clients sans les surcharger avec une capacité excédentaire pendant les premières années d'un déploiement ; faible coût d'exploitation : une technologie et un design spécialisés concernant la réduction significative de la charge sur les différentes pompes, réduisant considérablement les coûts d'exploitation ; maintenance facile : les réservoirs, les pompes et le RegasTainer® sont spécialement conçus pour être faciles à entretenir, ce qui rend les exigences de haute disponibilité réalisables et appropriées. ■

ESCLAVAGE MAURITANIE

L'esclavage est un véritable problème en Mauritanie. Il serait en phase d'être aboli. D'après un communiqué reçu à EnQuête, “un expert des droits humains de l'ONU s'est félicité aujourd'hui des progrès accomplis dans le renforcement du cadre juridique et de l'émergence de la volonté politique en Mauritanie de lutter contre l'esclavage, mais a averti qu'il reste encore beaucoup à faire”. Cette conclusion est faite, après 10 jours passés dans le pays. En effet, le rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, Tomoya Obokata, “a appelé les autorités à prendre des mesures urgentes pour accélérer la mise en œuvre de la législation anti-esclavagiste mauritanienne et à résoudre les problèmes pratiques, juridiques et les obstacles sociaux qui empêchent les personnes touchées par l'esclavage d'aller en justice et d'atteindre l'égalité”. Même si, salue-t-il, la coopération de l'autorité centrale. “J'ai été encouragé par la recon-

naissance par le président, lors de notre réunion, que le déni de l'esclavage n'est pas la bonne approche, et son engagement déclaré à mettre fin à l'esclavage, à traduire les auteurs en justice et à favoriser l'inclusion sociale et économique des personnes anciennement réduites en esclavage”, dit-il.

ESCLAVAGE MAURITANIE (SUITE)

Il assure que, lors de sa dernière visite en 2014, la Mauritanie a pris des mesures importantes pour combattre l'esclavage et il y a une plus grande volonté de discuter ouvertement des questions d'esclavage. “L'adoption de la loi 2015-031 criminalisant l'esclavage et les pratiques esclavagistes a comblé de nombreuses lacunes de la précédente législation anti-esclavagiste mauritanienne. Je suis également encouragé par les efforts entrepris par le Gouvernement pour sensibiliser les praticiens de droit, la police judiciaire, les forces de sécurité, la société civile, et le public”, selon lui.

Néanmoins, Obokata a averti que des formes d'esclavage fondées sur l'ascendance et contemporaines existent toujours en Mauritanie, au sein de tous les principaux groupes ethniques du pays et entre certains groupes, rapporte la note. “L'esclavage traditionnel persiste en Mauritanie, malgré le déni de cette pratique par certains acteurs”, a-t-il déclaré. “Les personnes réduites en esclavage, en particulier les femmes et les enfants, sont victimes de violence et d'abus, y compris la violence sexuelle, et sont traitées comme des biens. L'esclavage fondé sur la caste est également un problème, et les personnes appartenant à des castes réprimées qui réfutent leur statut d'esclave font face à de violentes représailles et au refus d'accès aux services de base par les castes dominantes”, fait-il savoir.

OPÉRATION

Installé à la tête du commissariat de police de Grand-Yoff, le Commissaire Dianko Mballo n'a

pas mis du temps pour déclarer la guerre aux hors la loi. Ainsi, selon nos informations, dans la nuit du 12 au 13 mai dernier, il a piloté une vaste opération de sécurisation combinée menée dans les secteurs de Dieuppeul et de Grand-Yoff, avec un renfort des éléments de la Sureté urbaine et du Groupement mobile d'intervention (GMI). A l'issue de cette opération, renseignent nos interlocuteurs, les résultats suivants ont été obtenus : 48 personnes ont été mises dans le régime de garde à vue dont 11 pour ivresse manifeste publique, 24 vérification d'indentification, 2 pour racolage, 6 pour détention et usage collectif de chanvre indien (pour quatre joints), 2 pour usage de produit cellulosique, une tentative de vol, 2 pour rixes sur la voie publique. Par ailleurs, poursuivent nos interlocuteurs, 27 pièces ont été saisies et 6 motos mises en fourrière. Lors de sa cérémonie d'installation, le nouveau patron de la police de Grand-Yoff a soutenu qu'il comptait renforcer les relations entre populations et forces de sécurité, renforcer les acquis de son prédécesseur dans la lutte contre la criminalité. Le Commissaire Mballo avait lancé un appel à la collaboration et à la dénonciation des faits délictuels.

PRISON FORT B

Pour accompagner des détenus de la prison des mineurs de Fort B à sortir de la double peine, à savoir les restrictions durant la Covid-19, avec l'interdiction de visite et l'emprisonnement avec l'impossibilité de vaquer à ses occupations, l'association “Guédiawaye Hip-Hop” a initié le programme “Fater wougnoulène”, (on ne vous oublie pas). Selon le président de cette structure, c'est une façon de dire qu'ils n'oublient pas ceux qui sont dans les maisons d'arrêt, en particulier les prisonniers mineurs. Il s'agit, selon Malal Almamy Talla alias Fou Malade, d'un programme qui a été entamé, depuis décembre dernier, dans le cadre de la mise en œuvre du festival “Guédiawaye by rap”. Les bénéficiaires avaient entamé des ateliers d'écriture, d'enregistrement, du Djing, photos et vidéos. Pour eux, indique le rappeur, ce programme intervient dans ce sens pour soulager les détenus de cette double peine. C'est pour cela qu'ils sont venus poursuivre ces ateliers, pour accompagner les mineurs de la prison de Fort B de Hann.

PRISON FORT B (SUITE)

La finalité, selon les promoteurs, est d'initier les jeunes aux métiers du hip-hop, pour anticiper la réinsertion sociale. “On sait que l'Etat n'a pas une politique de réinsertion qui est très conséquente, donc, il faut qu'il soit soutenu par les acteurs du monde extérieur, comme Guédiawaye Hip-Hop et d'autres qui s'activent dans divers secteurs. Nous pensons que cela pourrait aider les jeunes. C'est une façon pour nous de proposer une forme d'anticipation à la réinsertion sociale. Nous sommes accompagnés par l'ambassade de la France. On a aussi constaté que les enfants apprécient. Les bénéficiaires sont aussi choisis par la direction de la prison. Nous avons aussi vu des jeunes qui ont des talents et qui s'intéressent à ce que nous sommes en train de faire. Nous leur faisons comprendre que c'est à partir de la prison que vous pouvez préparer votre réinsertion. Que nous ne sommes pas là pour leur imposer la musique, mais,

une façon de leur indiquer une porte de sortie pour réussir sa socialisation”, a expliqué Fou Malade.

DÉCORATION AUX ORDRES NATIONAUX

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, a attribué 92 médailles de l'Ordre national du Lion dont deux commandeurs, dix officiers et 80 Chevaliers. En ce qui concerne l'Ordre du Mérite, poursuit Me Amadou Sall, 107 médailles sont attribuées, dont six Commandeurs, 23 Officiers et 78 Chevaliers. La dernière cérémonie de décoration a été organisée en 2017, pour consacrer les récipiendaires des années précédentes, c'est la raison pour laquelle ceux des années 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 sont consacrés cette année. “Les promus relèvent de tous les métiers de la Justice. Il s'agit notamment de magistrats, d'avocats, d'administrateurs de greffe, de greffiers, de notaires, d'experts, d'ingénieurs, de travailleurs sociaux, d'huissiers de justice, d'agents administratifs, de secrétaires et de chauffeurs entre autres. En vous remettant vos médailles, nous vous avons élevé, par la même occasion, au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, au grade de chevalier, officier ou commandeur de l'ordre national du lion et du mérite. Cette distinction résulte de votre travail assidu, de votre grande générosité à la tâche et de votre sens élevé du devoir au service de l'Etat. Je voudrais vous exhorter, en conséquence, à redoubler d'efforts dans votre engagement quotidien, par l'abnégation, la persévérance et la constance qui vous ont valu cette distinction par le Président de la République. En somme, toutes les fonctions judiciaires et extra-judiciaires, ainsi que toutes les fonctions des travailleurs du service public de la Justice sont aujourd'hui honorées”, a indiqué le ministre. Me Sall a aussi rappelé à l'attention des récipiendaires que l'Ordre national du Lion est la plus haute distinction sénégalaise.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermez Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général :
Mahmoudou Wane
Directeur de la Rédaction :
Gaston Coly
Rédactrice en chef :
Bigué Bob
Grand Reporter :
Mor Amar
Chef de desk Sports :
Louis Georges Diatta

Rédaction :
Abba Ba, Viviane Diatta,
Mariama Diémé, Aida Diène,
Amadou Fall, Emmanuella Faye,
Cheikh Thiam, Habibatu Traoré
Correcteur :
Gaston Steve Coly

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél : 33 825 07 31
Impression : AFRICA PRINT

POLÉMIQUE AUTOUR DES LISTES DE PARRAINAGE

Toutes les listes de parrainages pourraient être invalides

Dans une note par laquelle la CENA appelle les acteurs politiques à plus de calme et de sérénité, l'organisation de contrôle et de supervision des opérations électorales révèle qu'aucun mandataire n'a scrupuleusement respecté les délais de dépôt des parrainages.

— LAMINE DIOUF

Est si toutes les listes présentées à la direction générale des élections (DGE), dans le cadre des dépôts de parrainages en vue des élections législatives, étaient forcloses ? La question mérite d'être posée, car, la révélation faite hier par la Commission électorale nationale autonome (CENA) est de taille. L'instance qui contrôle et supervise les opérations électorales, parrainage compris, a assuré, hier, dans un communiqué, que "la date limite de dépôt n'a été formellement respectée par aucun des mandataires. En effet, beaucoup de listes de parrainages et de dossiers de candidatures n'ont été soumis à la commission de réception que bien après les dates et heures fixées."

Tout au long de cette semaine, la DGE a procédé à la vérification des parrainages des listes de candidatures des partis, coalitions de partis et entités regroupant des personnes indépendantes aux élections législatives du 31 juillet prochain. Si vingt-cinq listes devaient prendre part au scrutin, seules quinze d'entre elles ont été finalement déposées à la commission de vérification qui en a finalement retenu que huit. Apparemment celle-ci a été assez compréhensive, en évitant une application rigoureuse de la loi électorale qui indique que tout retard par rapport aux délais de dépôt est un motif de rejet d'une liste.

Le délai dépassé

Ce constat est d'autant plus intéressant qu'une polémique est née de la publication de listes des différentes coalitions dans les réseaux sociaux. Face à l'éventualité d'une



erreur commise sur celle de la coalition Yewwi Askan Wi (Yewi) pour le département de Dakar (une liste qui ne serait pas paritaire) et les risques de rejet qui y sont évoqués, l'opposition politique et la majorité au pouvoir se sont lancés dans différentes sorties d'accusations et de menaces interposées.

Alors que le mandataire de la principale force de l'opposition, Déthié Fall, soutient que la liste qu'il a déposée respectait les règles de la loi sur la parité, contrairement à celle qui circule sur les réseaux sociaux, les membres de la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY) se réjouissent d'un coup d'amateurisme de leurs rivaux dans la capitale. D'ailleurs, chaque formation cherche des poux à l'autre. Selon Yewwi, la liste nationale déposée par BBY a un parrain de plus que la normale autorisée par la loi et devrait être rejetée par la commission de vérification. Elle relève même une jurisprudence de Moustapha Guirassy qui a été "victime" de cette erreur, lors de la Présidentielle de 2019.

Dans un communiqué publié, hier, la Commission nationale des Parrainages de la Coalition BBY a rejeté ces accusations et dénoncé des "manipulations grossières de l'opinion". Pour étayer leur version, l'équipe d'Aminata Touré, tête liste nationale, assure que les dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur numéro 006527, en date du 22 avril 2022, portant "Mise en place d'un dispositif de contrôle des parrainages en vue des élections législatives du

31 juillet 2022" règlent la question. En effet, rapporte le texte, l'article 6, qui décrit les opérations de contrôle, dispose que le traitement automatisé du fichier électronique contrôle principalement "le nombre global de parrains recueillis et de le confronter aux dispositions de l'arrêté qui fixe le maximum et le minimum de parrains requis. Le surplus de parrains est considéré comme nul et non avenue et n'est pas tenu en compte, au moment du contrôle des parrainages".

Un autre argument pour YAW

La possibilité que toutes les listes déposées ne l'aient pas été à temps donne un nouvel argument aux opposants qui risquent de voir leur liste recalée. Pourtant, tout a été fait pour éviter ce genre de désagrément. C'est en ce sens que le ministre en charge des élections et les mandataires, sur proposition du CENA, ont accepté un tirage au sort qui a déterminé l'ordre de passage devant la commission pour la vérification des parrainages, le dépôt du complément des dossiers de candidatures et, enfin, l'ordre de présentation des bulletins dans le bureau de vote. Au vu de ces efforts, la CENA confie regretter le comportement des partis, lors de ce dépôts, "qui fausse, de manière délibérée, la bonne organisation de la réception par la commission des dossiers de candidatures que l'on espérait beaucoup plus sereine cette année."

Un autre argument pour YAW

Quoiqu'il en soit, l'instance dirigée par Doudou Ndir en appelle, dans sa note, à la sérénité et au sens des responsabilités des acteurs politiques sur leur obligation à entretenir, dans les joutes politiques, un climat de paix sans lequel la vie démocratique ne saurait se dérouler dans une saine ambiance. ■

liste. Mais dément tout favoritisme et partisanerie en faveur du parti de l'ex maire de Dakar. "Sur les 20 premières positions de la liste nationale, seuls trois éléments appartiennent à Taxawu Dakar et pas les mieux placés. Il s'agit du 4ème, du 9ème et du 19ème. On ne peut pas accuser Khalifa Sall de faire du favoritisme pour ses poulains en voyant cela" explique celui qui est justement annoncé 19ème sur la liste nationale.

Le socialiste invite surtout les leaders à assumer leurs rangs dans la coalition. Selon lui, les vrais leaders ne devraient pas être investis sur la liste nationale : "Dans une grande coalition, les chefs de parti doivent avoir le courage de s'investir sur les listes départementales et asseoir leurs bases. Les vrais gagnants ne se cachent pas derrière une liste nationale".

Dans cette histoire, c'est la parole des uns contre celle des autres. A chacun sa vision des choses. Ce qui est somme toute normal, car chaque choix entraîne des éliminations et des frustrations

FRUSTRATION AU SEIN DE LA COALITION YAW

Le temps des accusations

De l'euphorie à l'implosion, il n'aura fallu qu'une campagne d'investiture à la coalition Yewwi Askan Wi. Sortie des élections locales de janvier dernier avec un très belle percée dans les plus grandes circonscriptions électorales du pays, la coalition leader de l'opposition vit désormais un choc des ambitions. Depuis l'annonce des listes devant concourir pour les élections législatives du 31 juillet 2022, rien ne va plus avec les leaders politiques mal positionnés. Au banc des accusés, les deux grands leaders de la formation Ousmane Sonko et Khalifa Ababacar Sall. Mais, surtout le dernier nommé, identifié comme celui qui a confectionné la liste nationale de la coalition où l'on retrouve les principaux leaders politiques.

Hier, lors d'un point de presse, des

candidats frustrés ont dénoncé une préférence des éléments des supposés grands partis de la coalition dans la confection des listes (voir ailleurs). Pour Aïda Niang, représentante de Bess du Niak, "le principe fondamental de dire que la prochaine législature sera de qualité a été trahi en préférant des partis à d'autres". Un avis partagé par Cheikh Bamba Dièye selon qui Khalifa Sall, président de la conférence des leaders de YAW, a sapé la charte fondamentale de leur coalition.

Car, l'entente entre les opposants était claire. Le leader de la FSDBJ, annoncé à la 21ème position, la révèle même : "On avait retenu à la conférence des leaders que tout le monde était candidat. Puisque, nous sommes tous candidats, personne ne pouvait faire sa propre inves-

titute. C'est pourquoi, on avait décidé que Khalifa Sall, puisque lui n'est pas candidat, fasse les investitures. (...) La vérité est que Khalifa Sall, obnubilé par des calculs politiques, parce que, nous irons aux élections présidentielles en 2024, désire ardemment s'accaparer de notre appareil pour installer son parti et ses alliés. Il a pris la liste au niveau national en agençant que des éléments du Pur, Taxawu et Pastef sur les premières positions et mettre les leaders que nous sommes en dernière position. On a des informations que la même chose s'est produite dans les départements."

Moussa Taye : "Sur les 20 premières positions de la liste nationale, seul trois éléments appartiennent à Taxawu Dakar"

Des informations que Moussa Taye, plus tard dans la journée, a remises en cause. Membre de l'équipe de Taxawu Dakar, formation politique de Khalifa Sall, il confirme le rôle confié au Socia-

YEWWI ASKAN WI

Une frustration toujours aussi vive...

L'unité au sein de la coalition Yewwi Askan Wi est mise à mal par les investitures aux Législatives à venir. Face à la presse, ce vendredi, les contestataires ont lavé le linge sale en public. Dans l'ensemble, le compagnonnage continue.

Parmi les "frustrés", il y a l'ancien ministre Moustapha Guirassy. "La charte a été bafouée ! Si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos accords au sein de notre coalition, ne me faites pas espérer autre chose. Il faut que l'on revienne aux fondamentaux de la coalition Yewwi Askan Wi. Il faut moins d'égo et accepter les remarques, la démocratie interne. C'est comme ça que l'on peut bâtir une coalition forte", s'agace M. Guirassy.

Cheikh Bamba Dièye porte-parole du jour a rappelé que l'essence de la coalition, est en train d'être biaisée pour des intérêts purement personnels. "Je précise que la coalition a, initialement, comme objectif de résoudre les aspirations de notre pays... Il nous faut nous poser la question sur la manière de procéder et de compagnonnage. Notre préoccupation, c'est que notre charte qui avait été déclinée, dès la création de Yewwi Askan Wi, soit appliquée", insiste le chef du FDS/ Bj, considérant qu'il a été initialement question, au moment de mettre en place YAW, de combattre les abus du président Macky Sall. "Si nous récriminons ce que le régime de Macky Sall fait, nous ne devons pas faire la même chose. Notre coalition doit incarner la rupture et non une copie conforme de ce qui se fait avec l'actuel régime", a laissé entendre une fois de plus le député Cheikh Bamba Dièye.

Abdou Karim Fall, également membre de cette même coalition, regrette la position de la conférence des leaders qui fait la "sourde oreille" face à leur interpellation. "La conférence des leaders refuse de se réunir pour parler de cette situation qui prévaut actuellement au sein de Yewwi Askan Wi. Ce mutisme et le déficit d'informations nous inquiètent" déplore-t-il. Aminata Lô Dieng renchérit que la coalition Yewwi Askan Wi vit des moments sombres et doit être sauvée. "Khalifa Sall ne verse que dans des calculs politiques. On n'est pas là pour faire du cosmétique. Mais, pour nous battre pour les Sénégalais. Ce que nous voulons, c'est libérer les Sénégalais de leurs souffrances quotidiennes", tape-t-elle, du poing sur la table. ■

MAMADOU DIOP (STAGIAIRE)

par ricochet. Mais, pour le député Moustapha Guirassy, il y a un manque de transparence, puisque "nous ne savons toujours pas comment les listes ont été confectionnées".

S'il y a une chose que l'ancien maire de Kédougou dit avoir constaté, c'est "un effritement des valeurs de YAW. Les valeurs les plus essentielles pour nous fondateurs ou initiateurs de cette coalition sont notamment la question de l'éthique et de la justice. Lorsqu'on met en avant une question partisane, de militantisme, parfois même des questions "ethniques", régionalistes, c'est tout simplement regrettable". L'ancien ministre serait placé à la 17ème position sur la liste nationale. ■

L. DIOUF

THIERNO BOCOUM (LEADER DE LA COALITION AAR SÉNÉGAL)

“AAR Sénégal ira jusqu’à la présidentielle de 2024”

Séduisante. La nouvelle coalition Alternative pour une Assemblée de Rupture (AAR Sénégal) l’est, au moins sur le papier. Une autre chose est sûre : la performance de l’alliance des “technocrates” et “hommes de valeurs”, des étiquettes collées aux profils composant cette alliance, sera particulièrement épiée, lors des élections législatives du 31 juillet 2022. Après avoir passé l’étape de la vérification des parrainages, le porte-parole de AAR Sénégal se confie sur la formation et le petit parcours de cette nouvelle coalition et les sollicitations de Benno Bokk Yaakaar (BBY) ; il se prononce sur leurs relations avec Yewwi Askan Wi et les ambitions et perspectives de AAR Sénégal. Thierno Bocoum, sans langue de bois...



RECUEILLIS PAR LAMINE DIOUF

Etes-vous soulagé d’avoir passé cette première étape de la vérification des parrainages ?

Nous l’avons passé sans soulagement puisque nous pensons que c’est un filtre qui peut aussi être injuste pour d’autres. Notre soulagement viendra de l’égalité des chances pour tous les candidats. D’ailleurs AAR SÉNÉGAL dénonce le recalage de certaines coalitions, à travers le filtre du parrainage en vue des élections législatives prochaines. C’est une manière injuste de priver des sénégalais de l’exercice de leur droit d’être candidat. Le parrainage nous l’avons décrié et nous continuerons à le décrier dans certains de ses aspects clairement pointés du doigt par la cour de justice de la CEDEAO. A défaut d’être amélioré, le parrainage doit être écarté, conformément à la décision motivée de la cour de la CEDEAO sur la question. C’est une arme entre les mains du régime actuel qui peut l’utiliser à sa guise, sous le couvert de la loi, pour combattre des adversaires politiques. C’est un procédé inacceptable dans une démocratie.

Etes-vous confiant pour l’acceptation juridique de votre coalition ?

Oui bien entendu. Nous sommes confiants pour la suite. Nous restons concentrés sur les élections, car les conditions sine qua non et cumulatives devant permettre notre participation seront remplies. Nous y avons travaillé avec beaucoup de sérieux. Ce qui est le reflet de la bonne organisation au sein de

AAR Sénégal et de la nature des compétences qui la compose.

Comment s’est passée l’étape de la collecte, pour une première expérience ?

C’est un travail qui n’est pas facile. Nous avons travaillé pour nous assurer d’avoir de bons parrainages et cela s’est effectué sur plusieurs mois, depuis la mise à disposition des fiches de parrainages. Le fait d’avoir travaillé séparément, comme si chaque entité devait y aller seul, a permis d’atteindre un nombre important de parrains, chacun de son côté. La mutualisation de nos efforts respectifs a fait le reste. Après avoir déposé nos dispositions d’une réserve importante pour nous prémunir des doublons.

Vous vous êtes déjà prononcé contre le parrainage. Avec la réduction constatée des listes annoncées (15/25), pensez-vous que cela ait joué ? Si oui, une bonne raison ou pas ?

La démocratie a un coût. Ce n’est pas, parce que nous avons dépassé le filtre du parrainage que nous allons l’entériner comme un filtre efficace. Je pense qu’il doit être amélioré, en tenant compte des remarques évoquées aussi bien par les oppositions que par l’arrêt de la cour de la CEDEAO. Le parrainage est injuste. Nous ne cesserons de le clamer. Notre démocratie doit pouvoir permettre l’égalité des chances et la découverte de nouvelles figures qui ne seront pas forcément de s’allier avec du déjà-vu. Nous devons tendre la main à ceux qui souhai-

teraient apporter une autre touche dans la manière de faire de la politique. Il faut savoir donner des opportunités de choix aux populations, sans les contraindre à se contenter de ce qui existe déjà.

La nature des élections législatives, avec le ‘raw gaddu’, incite à former de grandes alliances pour multiplier ses chances de remporter les sièges en jeu. Pensez-vous que l’émiettement actuel des forces puisse impacter négativement sur les chances de l’opposition ?

Il n’y a pas d’émiettements de l’opposition, mais, l’expression d’ambitions légitimes de coalitions qui proposent des projets de société au peuple sénégalais. Les chances des oppositions ne peuvent pas être compromises face à un pouvoir qui a montré ses limites dans sa gestion de la majorité à l’Assemblée Nationale. Le peuple sénégalais est au courant de leurs écarts et doit agir en conséquence. AAR Sénégal propose une équipe de compétence et de vertu, pour rendre à l’Assemblée Nationale ses vrais pouvoirs et y apporter les ruptures tant attendues par le peuple sénégalais. Nous avons beaucoup travaillé sur le profilage pour ne permettre aucun doute sur notre capacité à relever le défi de la rupture au sein de l’assemblée nationale.

Etes-vous en train de travailler à élargir votre coalition qui aura en face d’elle des mastodontes ?

La coalition ne cesse de s’élargir tous les jours. Elle n’est pas seulement fréquentée par ceux qui cherchent à être intégrés dans les listes, mais, elle est aussi fréquentée par des Sénégalais qui ont foi que le cheminement ira au-delà des législatives et permettra d’apporter de vrais changements dans notre pays. Des sénégalais qui ont enfin espoir pour l’avenir à travers notre coalition.

On a ouïe dire que la gestation de votre coalition Aar Sénégal a été difficile ; qu’il y avait beaucoup de points de divergence entre les leaders. Pouvez-vous nous raconter les coulisses et d’où est venue l’idée de former cette coalition ?

Il y’a eu d’abord une volonté partagée de se mettre ensemble. Cette volonté a été insufflée par nos bases respectives et par divers Sénégalais qui retrouvent dans nos parcours respectifs des dénominateurs communs, à savoir la constance, la rigueur, la compétence et la vertu. Nous avons eu des discussions sur une longue période. Ce qui a finalement prévalu, c’est le fait d’avoir un esprit de dépassement et d’avoir en ligne de mire les inté-

rêts supérieurs de la nation. Les discussions n’ont pas été faciles et c’est normal, puisque nous avons tous des ambitions pour notre pays et travaillons à les concrétiser au quotidien. Cependant, l’objectif commun a pu prendre le dessus sur nos objectifs personnels. Nous avons su nous retrouver autour des valeurs que nous incarnons et que nous comptons mettre au service des populations.

Les leaders qui forment cette coalition ont le même profil d’intellectuels voire de technocrates, mais, on ne leur connaît pas de grandes bases politiques et bien identifiées. Comment comptez-vous pallier cette lacune, si tant est qu’elle en est ?

Nous n’avons aucune lacune à ce niveau, nous n’avons au contraire que des avantages, si nous nous concentrons sur la nature de l’élection. Il s’agit ici d’élire des députés et non des maires. Nous avons proposé la meilleure équipe possible qui est composée d’hommes et de femmes ayant fait leurs preuves dans la correcte prise en charge des préoccupations des Sénégalais, durant tout leur parcours de leader politique et de serviteurs du peuple sénégalais. Nous pensons que les Sénégalais savent ce qu’ils veulent et ne manqueront pas d’intervenir en conséquence. Donc, il ne s’agit pas d’une question de base locale, puisque le député est en principe, une fois élu, un député du peuple et non celui d’une commune ou d’un terroir. Il s’y ajoute qu’on ne peut pas dire que telle ou telle personne n’a pas de base, sans l’avoir évaluée à l’aune du suffrage universel.

Aar Sénégal se projette-t-elle déjà sur 2024 ?

Oui, AAR Sénégal ira jusqu’à la présidentielle de 2024. C’est le souhait largement partagé au sein des leaders qui la compose et nous y travaillons.

En fait, s’agit-il d’une alliance électorale circonstancielle ou bien avez-vous pour ambition de construire dans la durée une coalition solide qui va compter dans l’avenir ?

Nous travaillons dans la durée, mais chaque rendez-vous électoral mérite qu’on s’y attarde, afin de faire les meilleurs choix au grand bénéfice des populations. Pour ces élections législatives, nous avons proposé une équipe de compétence et de vertu qui ne trahira jamais le peuple Sénégalais dans sa volonté de voir de profonds changements s’effectuer au sein de l’hémicycle et qui prendront en compte exclusivement les volontés des populations.

Lors des premières sorties des membres de votre coalition, on a noté que vous n’épargnez pas la coalition YAW. Pourquoi ces supposées attaques ?

Il n’y a jamais eu d’attaques à proprement dit. Nous sommes plus préoccupés à construire qu’à faire des attaques. Il se trouve juste que dans ce projet de construction, il nous faudra révéler respectivement nos convictions fortes sur toutes les questions qui interpellent notre pays. Si en révélant des convictions, des personnes se sentent concernées, qu’elles sachent qu’elles ne sont pas particulièrement visées. Ce sont les principes qui guident nos positions qui sont importantes. Nous sommes plutôt sur les principes. Ces principes transcendent les personnes.

S’agit-il d’une stratégie pour capter son électorat ou une manière de vous démarquer d’elle ?

Notre stratégie pour capter l’électorat, c’est d’être nous-mêmes et de réussir le pari de l’unité et de l’entente collective pour servir notre pays. Chacun d’entre nous a prouvé dans son parcours son attachement aux valeurs et aux principes. Le fait d’être ensemble doit être suffisant pour capter l’électorat. Nous avons assez montré que nous méritons la confiance des Sénégalais. D’ailleurs, beaucoup nous disent que ce n’est peut-être même pas la peine de faire campagne, puisque les Sénégalais ont sur plateau ce qui permettra d’aller vers de vraies ruptures et ils ne manqueront certainement pas de saisir l’opportunité d’une telle coalition.

Avec la percée notable de l’opposition, lors des dernières élections locales du 23 janvier 2022, croyez-vous que cette dynamique va se poursuivre et aboutir à une cohabitation à l’Assemblée nationale ?

Nous pensons que c’est plutôt la dynamique du pouvoir qui facilitera notre majorité à l’Assemblée nationale. Nous avons une majorité qui a fini par complètement ternir l’image de l’Assemblée, sur deux législatures successives. Les populations ne peuvent plus faire confiance à BBY qui a montré ses limites en termes de gestion du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Nous avons l’occasion, avec ces élections, de tourner une certaine page et de rendre au peuple sénégalais son pouvoir législatif. Nous avons espoir que le peuple sénégalais fera le bon choix. Nous avons fait notre offre et nous sommes prêts à servir.

La coalition BBY est en train de recruter à tour de bras des élus et responsables de l’opposition. Quel est votre avis sur le sujet ?

Les responsabilités sont partagées. Le Président Macky Sall n’a pas le droit de détourner le suffrage universel qui s’est exprimé durant les élections locales. C’est une posture inacceptable pour un président de la République qui doit être le garant des valeurs. De même ces maires n’ont pas le droit de trahir les populations qui les ont élus, sur la base d’un programme et sur la base de leur appartenance à l’opposition. C’est un complot ignoble sur le dos du peuple Sénégalais et de la démocratie.

Avez-vous été démarché pour rejoindre le régime, quand on sait que votre ancien mentor, puis allié, Idrissa Seck, a rejoint le pouvoir ?

Oui bien-sûr, mais, j’ai décliné gentiment.

Le président de la République s’est récemment prononcé pour la suppression de la limitation des mandats en Afrique. Que pensez-vous de cette sortie, alors qu’il ne s’est toujours pas prononcé sur une candidature pour un troisième mandat ?

Cette sortie c’est tout simplement de la provocation. Elle ne mérite aucune réponse. Je pense que le Président de la République doit se rappeler que des Sénégalais ont perdu la vie pour défendre la limitation des mandats et que lui-même a été à leurs côtés. ■

APRÈS AVOIR PARALYSÉ LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GUÉDIAWAYE, HIER

Les travailleurs de la justice menacent d'une grève totale

Le Tribunal de grande instance de Guédiawaye (TGI) a été paralysé hier, de 11h à 17h. L'Union nationale des travailleurs de la justice (UNTJ) demande des solutions pour leurs trois points de revendications.

— CHEIKH THIAM

Hier le Tribunal de grande instance de Guédiawaye n'a fonctionné que, de 8 heures jusqu'à 11 heures, avant que les membres de l'Union nationale des travailleurs de la justice (UNTJ) ne fassent un arrêt de travail. Selon le secrétaire général dudit syndicat, ils ont décidé d'organiser ce mouvement d'humeur pour protester contre des situations difficiles qu'ils vivent depuis plusieurs mois. D'après Me Atab Goudiaby, leurs revendications tournent autour de 3 points. "Le premier concerne la situation statutaire des fonctionnaires cadres de la justice, notamment le statut des administrateurs des greffes qui ont rejoints le corps de la hiérarchie A1, ceux de la hiérarchie A2 qui sont recrutés à partir de la Licence, le nouveau corps des interprètes judiciaires qui sont de la hiérarchie B2



Me Atab Goudiaby

qui n'est toujours pas effectif et un nouveau corps des assistants de parquets et de greffes. Jusqu'à présent, certains sont à la retraite, d'autres sont décédés et cela tarde à être effectif pour les uns et les autres sans évolutions", fulmine-t-il.

La deuxième revendication c'est le point concernant la gestion opaque des fonds communs de greffes. Une gestion, précise-t-il, qui nécessite des réformes hardies du comité de gestion, tant du point de vue de sa composition que du transit financier, autrement dit, des procédures de reversement de ces fonds. Il s'agit ici, selon lui, d'une procédure qui n'est pas transparente, puisque ne parvenant même pas à maîtriser les transits de cet argent. Une chose qui cause les retards dans les paiements. "Actuellement, nous sommes au cinquième mois et nous attendons toujours le versement du premier trimestre qui devrait être en principe être

effectif au plus tard le 10 avril. Un paiement qui n'est pas toujours fait et qui cause énormément de problème aux travailleurs, car certains n'ont pas toujours pas touché leurs salaires, car ayant commis l'imprudence de réunir deux revenus dans un même compte, pour pouvoir avoir des frais conséquents, afin de pouvoir régler leurs problèmes. Il y a des fonctionnaires de la justice qui ont passé la fête de la korité sans salaire", renseigne le syndicaliste.

La dernière revendication concerne la revalorisation que le Chef de l'État a promis à certains fonctionnaires et les cadres de la justice ont été exclus. Depuis lors, ils n'ont pas d'indemnité de logement, alors que la majorité des fonctionnaires l'ont. "Nous exigeons alors l'octroi de l'indemnité de logement, au même titre que tous les fonctionnaires, eu égard à nos responsabilités exorbitantes", dit-il. Il ajoute que cet arrêt de travail, pendant 6 heures, est une alerte pour faire comprendre à l'autorité qu'ils ne sont pas contents. "Nous attendons une résolution la plus rapide de cette situation. Nous avons interpellé auparavant notre ministre de tutelle, mais, il n'a pas voulu nous donner de réponse. Nous interpellons aussi le DAGE (Directeur de l'Administration Générale et de l'équipement) du ministère à réagir, sinon, nous allons effectuer des mouvements de grèves, ce que nous ne souhaitons pas", prévient le syndicaliste. ■

SAINT LOUIS

Le syndicat UNTJ tape sur la table et menace

Le mot d'ordre d'arrêt de travail décrété par l'Union des travailleurs de la justice (UNTJ) a été bien respecté dans la capitale du Nord. Hier, les nombreux usagers ont rebroussé chemin, faute d'interlocuteurs dans les bureaux du tribunal de Saint-Louis. Pour le respect du protocole signé avec les autorités judiciaires, les travailleurs n'écartent pas de passer à la vitesse supérieure, en paralysant totalement le système.

Le mouvement d'humeur de l'Union des travailleurs de la justice / section Saint-Louis a porté un sacré coup au fonctionnement du tribunal de Saint-Louis. Sur les lieux, c'était une déception totale qui se lisait sur les visages des nombreux usagers. Assis sur des bancs aux abords de bureaux fermés ou rassemblés en petits groupes devant le portail, les usagers n'ont pas arrêté de se plaindre des divers désagréments subis. Pour le secrétaire général chargé des affaires extérieures de l'UNTJ, Me Tanor Diamé, cette situation pouvait être évitée, si en face, il y avait des autorités responsables. "Les autorités judiciaires et le gouvernement n'ont aucun respect pour les travailleurs de la justice. Malgré le protocole paraphé avec notre syndicat, nous courons toujours derrière le paiement des fonds communs. D'ailleurs, le ministère de la justice a érigé en règle une mauvaise habitude. Pour le paiement des fonds communs, il faut crier sur tous les toits et vilipender dans les médias pour se faire payer. Les travailleurs sont au cinquième mois de l'année 2022, mais, jusqu'à l'heure où je vous parle, nous n'avons reçu aucun paiement. Une situation que nous dénonçons et fustigeons avec la dernière énergie, parce que ce n'est pas normal", a râlé Me Tanor Diamé.

A l'en croire toujours, depuis la mise en place du nouveau corps des administrateurs de greffe, aucun des engagements pris envers ces derniers n'est respecté par le gouvernement. "Certains de nos collègues sont partis à la retraite ou décédés, sans jamais bénéficier des avantages du corps des administrateurs de greffe, parce que tout simplement les autorités judiciaires n'ont jamais tenu parole. Au moment où le gouvernement a augmenté les salaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les travailleurs de la justice trinquent. Ce qui prouve à la face du monde que le gouvernement n'a aucun respect pour les travailleurs que nous sommes", a martelé Me Diamé.

Raison pour laquelle, a-t-il poursuivi, les membres de l'Union des travailleurs de la justice se sont levés pour dire stop à ce traitement inhumain et irrespectueux que leur font subir les autorités. "Cet arrêt de travail qui sera reconduit, le lundi prochain, n'est qu'un avertissement. Si rien n'est fait pour résoudre nos doléances, l'UNTJ n'exclut pas de déposer un préavis de grève et de paralyser tout le système judiciaire du pays. Car, nous ne méritons pas ce traitement", a pesté le greffier, Tanor Diamé. ■

IBRAHIMA BOCAR SENE (SAINT-LOUIS)

DÉCÈS DE ME PAPE JEAN SÈYE

Témoignages posthumes sur un homme aux valeurs intrinsèques

L'annonce du rappel à Dieu de l'avocat Me Pape Jean Seye a été comme un coup de tonnerre pour ses collègues, amis et proches. Décédé suite à une crise cardiaque, le 13 mai, des hommages et témoignages en son honneur ont inondé la toile. On partage avec vous quelques témoignages de ses amis et collègues consternés par sa disparition.

— MAGUETTE NDAO

ME PAPA LEYTI NDIAYE (BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS)

"Pape Jean aimait la vie, les confrères, les gens"

"Maitre Pape Jean Sèye est donc parti, presque en fanfare, puisqu'il aura plaidé jusqu'au bout, jusqu'au soir qui précéda son départ, auquel il ne manquera, en définitive, que la scène de Papa Wemba. Il sera allé jusqu'au bout de sa peine, comme nous le suggère le courageux et controversé Jacques Isorni. Pape Jean était spécial : - un grand cœur : il partageait tellement tout, que j'avais pris le pli de toujours le chahuter sur la mode, ce que tu portes n'est pas beau. À cela, une explication triviale ; chaque fois que je lui faisais un compliment sur sa mise, il m'offrait la même chemise, le même boubou ou les mêmes chaussures... dans la journée ou dans la semaine. C'était tout lui. -Un grand talent, un grand courage d'avocat : la longue liste des affaires fameuses ou non, qu'il a plaidées, en témoigne très

amplement. Un grand engagement : j'ai appris très récemment qu'il a postulé pour un mandat de conseiller municipal à Saint-Louis, sa ville qu'il aimait viscéralement, au point, entre autres, d'en avoir présidé l'équipe de basket. Un grand croyant et surtout un grand musulman, comme ne l'indiquait pas son prénom : il me faisait souvent l'amitié de passer échanger quelques mots à mon bureau, quand il revenait de son khadra du vendredi soir. Faire le tour de Pape Jean Sèye, en quelques lignes, dans cet espace de temps très étroit que n'offre pas sa subite disparition, est une gageure. Pape Jean aimait la vie, les confrères, les gens. Nous les confrères, nous les gens, ne pleurons pas notre cher et regretté Pape Jean, prolongeons sa vie, célébrons-le, rions avec lui, rions de lui, car, il aimait ça..."

BOUBACAR NDIAYE FALL (MAGISTRAT)
"Me Pape Jean était la bonhomie faite homme"

"Je ne le pleure pas. Je sais, parce qu'ALLAH (swt) l'a dit, que l'au-delà est meilleur. La personne qui meurt se libère. Ceux qui lui survivent s'attristent. Ils sont,

peut-être, égoïstes. Je le suis, certainement : je suis, profondément, triste. Me Pape Jean Seye était la bonhomie faite homme. Très taquin, il n'épargnait personne. Toujours souriant, son apparition faisait tomber les crispations. Une grande sociabilité doublée d'un grand professionnalisme. Un avocat. Mais bien plus : un plaideur de la vie et dans la vie. Repose en paix Me. Qu'ALLAH (swt), le maître des orient et des occidents, vous fasse miséricorde. Ce fut un plaisir de vous avoir connu". Me Pape Jean Seye a prêté serment le 22 Mars 1991 et est inscrit au tableau de l'Ordre des Avocats depuis cette date. Il était reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes en droit du travail et en gestion de ressources humaines dans le Barreau sénégalais".

MAKHALY NDOYE (JOURNALISTE ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES CHRONIQUEURS JUDICIAIRES)
"Merci pour ta simplicité et ta générosité..."

"Tu as été un frère. On s'est connu par le plus grand des hasards. Au tribunal en 2009, et depuis tu n'a pas changé. Pour tout besoin, tu étais



Me Pape Jean Sèye

présent. Et pour tout débordement, tu étais là pour me rappeler, de la manière la plus civilisée, à l'ordre. Les gens connaissaient tellement nos relations qu'ils faisaient souvent appel à moi pour te demander un service. Et toujours, tu le faisais pour moi. Tu m'as présenté à ta famille et je venais te voir à Yoff ou sur la route de l'aéroport. Notre dernière discussion date du 2 mai dernier, jour de la Korité. Au moment de se quitter je t'ai dit : «Grand j'ai des comptes à te rendre». Et tu m'as répondu : "Tout à fait. C'est pour ça que je t'appelais." Merci pour tout. Merci pour ta simplicité, ta générosité... Qu'Allah SWT t'accueille dans son paradis éternel. Tu vas beaucoup me manquer". ■

8^e FEM - GRANDE MURAILLE, DÉCHETS PLASTIQUES, POLLUTION FLEUVE GAMBIE...

Les priorités du Sénégal

Dans le cadre du huitième Fonds pour l'environnement mondial, le Sénégal a décliné ses priorités, en attendant le dialogue national qui va s'organiser, entre juillet et décembre prochain, pour les valider. L'annonce a été faite, hier, lors d'une séance de travail tenu au ministère de l'Environnement et du Développement durable.



CHEIKH THIAM

Carlos Manuel Rodriguez, Président directeur général du Fonds pour l'environnement mondial (Fem), en mission au Sénégal, a effectué, hier, une séance

de travail avec le top management du ministère de l'Environnement et du Développement durable (ME2D). Lors de la rencontre, Baba Dramé, point focal du Fem au Sénégal, est revenu sur les priorités du 8^e FEM pour le Sénégal. Il y a d'abord la

grande muraille verte, pour laquelle il est prévu une réforme qui lui permettra d'avoir plus de financements.

La deuxième priorité est la gestion des déchets, plus précisément, la gestion des déchets plastiques. Sur ce point, Baba Dramé plaide pour

une unité nationale de gestion des déchets plastiques. A ce propos, le ministre de l'Environnement et du Développement durable annonce qu'ils travaillent avec leurs partenaires pour mettre sur pied un plan de gestion de déchets. Toujours sur le plastique, M. Dramé indique que la priorité reste l'élimination des produits plastiques. Et que la résolution de ce problème se heurte au secteur informel. A son avis, il serait mieux de l'accompagner pour régler question, dans la mesure où, on a une production journalière estimée à 1,5 million de tonnes de déchets plastiques.

L'autre priorité concerne la gestion des infrastructures environnementales en milieu urbain. Là, le point focal a fait référence à la forêt de Mbao qui doit être préservée. Il a aussi cité le site du Technopole qui mérite une attention particulière. L'une des autres priorités concerne la mise en place d'un projet d'accompagnement du fleuve Gambie. Il est question, selon lui, de tout faire pour lutter contre la pollution qui est constatée, avec l'exploitation de l'or. Le directeur de l'environnement et des établissements classés renseigne qu'un dialogue sera organisé, entre juillet et décembre, pour discuter de cette question avec tous les acteurs du secteur de l'environnement. Ce qui fait dire au ministre de l'Environnement et du Développement durable qu'avec le dialogue, une décision finale sera prise concernant les priorités.

6,250 milliards FCFA attendus du 6^e Fem

Abdou Karim Sall souligne que toutes les dispositions seront prises pour que le 8^e FEM soit bénéfique au Sénégal. Il promet que tous les acteurs qui gravitent autour du secteur seront impliqués. "C'est un cycle qui a débuté en 2018 et se termine le 30 juin 2022. Il nous a permis de capter, au niveau du Sénégal, près de 11 millions de dollars, soit près de 6 milliards de F CFA. Cela veut dire que si l'on se fie au différents financements, depuis 1994, le FEM est le principal bailleur du Sénégal en matière d'environnement", renseigne-t-il.

Le ministre d'ajouter : "Pour ce cycle 8, nous allons bénéficier davantage de financements. Nous avons plus de 25% par rapport au cycle précédent, ce qui va porter le total de l'enveloppe à 15 millions de dollars (6,250 milliards F CFA). Maintenant, ce qu'il faut faire est d'organiser ce dialogue transversale avec l'ensemble des sectoriels pour définir les priorités du Sénégal qui seront validées par la plus haute autorité".

Egalement, pour montrer l'acuité de ces problèmes environnementaux et l'urgence d'y trouver des solutions pérennes, Abdou Karim Salla a déclaré à l'assistance : "Je vous signale aussi que le désert avance de 5 km par an, alors que la désertification se fait au rythme de 12 millions d'Ha par an au plan mondial, donc, il y a urgence de trouver une solution à cela." ■

FINANCEMENT RELANCE ÉCONOMIQUE AFRIQUE POST-PANDÉMIE

Le diagnostic et les pistes de solutions de l'ONG ONE Campaign

Du fait des contrecoups de la pandémie, du besoin urgent de s'attaquer au changement climatique et des impacts du conflit en Ukraine, entre autres, la planète est dans la panade et les pays africains risquent d'en souffrir le plus. Il faut trouver des financements, pour la relance économique de l'Afrique post-pandémie. Le Directeur pour l'Afrique Francophone de l'ONG ONE Campaign émet un certain nombre d'idées et de solutions.

CH. THIAM

Les ministres africains en charge des Finances, de la Planification et du Développement économique, ainsi que des personnalités des secteurs privé et public participeront à la 54^{ème} session de la Conférence des ministres de la CEA (CoM2022), du 11 au le 17 mai 2022. L'événement hybride est organisé conjointement à Dakar, au Sénégal, par la Commission économique pour l'Afrique et le Gouvernement du Sénégal sur le thème "Financer la relance de l'Afrique : Trouver des solutions innovantes". Selon le Directeur pour l'Afrique Francophone de l'ONG "ONE Campaign", le monde est confronté à une convergence de crises sans précédent. Désiré Assogbavi cite : les contrecoups de la pandémie, avec la menace persistante d'une nouvelle vague, l'aggravation de la crise économique qui a laissé de profondes cicatrices, le

besoin urgent de s'attaquer au changement climatique et maintenant les impacts du conflit en Ukraine qui menacent à la fois la stabilité mondiale et une crise de la faim.

"Nous en ressentirons tous les effets, puisque, de nombreux pays connaissent une crise croissante du coût de la vie. Les pays africains, qui disposent de la plus faible marge de manœuvre budgétaire, seront touchés de manière disproportionnée. Le FMI a mis en garde contre une reprise divergente de la pandémie, laissant un écart croissant entre les économies africaines et les économies avancées. L'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants pourrait aggraver considérablement cette divergence. La hausse des prix du blé et du maïs pourrait entraîner une augmentation des coûts d'importation de plusieurs milliards, équivalente au paiement du service de la dette dans certains pays", prévient M. Assogbavi. Il souligne, ainsi, que

"l'impact sur les économies africaines est sévère et aigu ; la marge de manœuvre budgétaire déjà limitée ayant pratiquement disparu".

"L'Afrique est confrontée à une crise de la dette qui s'accélère"

Toutefois, poursuit-il, la hausse des prix permettra à un petit nombre de pays de bénéficier d'une augmentation des recettes d'importation du pétrole brut. Certains grands exportateurs, tels que le Nigeria, pourraient bénéficier de recettes supplémentaires de plus de 30 milliards de dollars aux prix actuels. Mais, renseigne-t-il, il n'y a pas que des avantages. Les inconvénients seront des coûts beaucoup plus élevés pour les subventions aux carburants qui, au Nigeria, ont atteint plus d'un demi-milliard de dollars, rien qu'en février et devraient déjà dépasser 10 milliards de dollars en 2022, ainsi que des coûts beaucoup plus élevés pour faire entrer les produits pétroliers transformés.

"Nous avons assisté à une litanie de promesses non tenues envers les pays africains. Les pays riches ont accaparé l'accès aux vaccins et maintenant aux traitements et les moyens de les produire. L'Afrique est confrontée à une crise de la dette qui s'accélère. Pourtant, les réunions de printemps du mois dernier n'ont donné lieu à aucune action concrète visant à apporter une aide immédiate et à corriger le Cadre commun de traitement de la dette. Les économies avancées du G7 et du G20 ont promis d'acheminer 100 dollars en Droits de Tirage Spéciaux pour soutenir les pays confrontés à des problèmes de liquidités et de finances publiques. Pourtant, si nous saluons les progrès réalisés dans la mise en place et le financement du Fonds pour la Résilience et la Durabilité, près d'un an plus tard, nous n'avons atteint qu'un peu plus de la moitié de cet objectif. L'Aide Publique au Développement reste stagnante, tandis que la proportion destinée à l'Afrique n'a cessé de diminuer, et plus de dix ans après la promesse faite, les 100 milliards de dollars destinés au financement du climat n'ont toujours pas été versés" se désolait-il.

Le Directeur pour l'Afrique Francophone de l'ONG "ONE Campaign" souligne que l'Afrique a besoin d'environ 15 millions de nouveaux emplois décents, chaque année, pour exploiter son dividende démographique, reflété par une population jeune en plein essor, afin d'assurer une reprise économique qualitative et une transformation

économique durable du continent. Les Africains placent le besoin d'emplois de qualité au-dessus de toute autre question, alors que le continent est confronté à des obstacles structurels importants à la création d'opportunités de travail décent. Il s'agit de facteurs liés à la demande d'emploi (contraintes économiques, problèmes de gouvernance, accès au financement, développement des infrastructures) et de facteurs liés à l'offre de main-d'œuvre (inadéquation de l'éducation et des compétences, manque de capital social).

C'est pourquoi l'ONG "ONE Campaign" demande aux délégués qui prendront part à cette rencontre, d'exiger de leurs partenaires du G7 une réponse cohérente qui réponde aux aspirations des pays africains, de soutenir les priorités et le leadership africains, de répondre à la crise économique déclenchée par la pandémie et de financer entièrement la réponse à la pandémie, d'investir de manière substantielle dans la création d'emplois décents dans le cadre des priorités de la relance en Afrique, de tenir les anciennes promesses pour lutter contre le changement climatique, d'atténuer les crises provoquées par les conflits en Afrique et au-delà et d'initier une réforme urgente de l'architecture financière internationale.

L'ONG ONE Campaign est un mouvement mondial qui fait campagne pour mettre fin à l'extrême pauvreté et aux maladies évitables, d'ici 2030, afin que chacun, partout, puisse mener une vie de dignité et d'opportunité. ■

FILIÈRE ANACARDE À ZIGUINCHOR

Avancées et écueils

La filière anacarde a enregistré des avancées, mais, des contraintes structurelles subsistent et freine son développement. Ecueils et défis qu'il urge de relever pour permettre aux acteurs d'atteindre les objectifs de 100 000 tonnes fixés pour la campagne de commercialisation 2022. Pour cela, l'État a mis sur la table 2 milliards FCFA.

— HUBERT SAGNA (ZIGUINCHOR)

Le ministre du Commerce et des Petites et moyennes entreprises (PME), Aminata Assome Diatta, a présidé, hier, dans la capitale méridionale du pays, la 4^e édition du Comité Régional de Développement (CRD) consacré à l'évaluation de la campagne de commercialisation de l'anacarde au titre de l'année 2021 et le lancement de celle de 2022. Comparativement, à l'année 2020 ou seulement un peu plus de 40 000 tonnes avaient été exportées, la campagne 2021 s'est globalement bien déroulée. Elle a permis d'enregistrer, entre autres, des résultats très positifs, tant en termes de volume d'exportation, d'emplois créés que de revenus générés au profit des acteurs de la chaîne de valeur de la filière anacarde.

A titre illustratif, le volume exporté en 2021 a connu un pic très significatif. Il est estimé 82 527 tonnes pour une valeur financière chiffrée à 54,9 milliards de francs CFA, soit une variation de 105,57 % en valeur

relative. "Ces résultats positifs, combinés à d'autres actions menées, au quotidien, par les acteurs, afin d'assurer une meilleure organisation et un développement pérenne de la filière, nous permettent de dire que les objectifs fixés dans le cadre de la régulation des exportations initiées depuis 2017 sont sur le point d'être réalisés", a soutenu la ministre Aminata Assome Diatta.

Contraintes

Toutefois, et en dépit de ces réalisations notées durant l'année 2021, nombreux sont les écueils pour la plupart structurels qui se dressent sur le chemin du bon développement de la filière. "Ils subsistent toujours des défis qu'il convient de relever pour profiter pleinement des opportunités économiques de la filière anacarde", avoue la ministre. Ces défis sont, notamment, le renforcement et la promotion de la valorisation locale de l'anacarde et de ses produits dérivés, une meilleure facilitation de l'accès au financement et une augmentation de son volume, au



Illustration

regard de la croissance continue des exportations.

Parmi les difficultés récurrentes que rencontre la filière, il faut noter l'étroitesse du port de Ziguinchor pour accueillir à la fois les conteneurs vides et pleins, le déficit d'infrastructures de stockage et de séchage des noix d'acajou, ainsi que le déficit d'équipements de maintenance modernes et la détérioration des ouvrages du port. Le fonctionnement saisonnier du port – juin à octobre –, l'absence de convention et le retard de paiement régulier entre les manutentionnaires et la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor (CCIAZ) figurent en bonne places des contraintes qui freinent le bon développement de la filière.

2 milliards FCFA pour rendre compétitive l'anacarde

Il s'y ajoute l'absence d'une réglementation explicite pour l'exploitation du port et le défaut de formation et d'encadrement en sécurité des acteurs portuaires. D'autres "soucis" sont venus élargir la liste des difficultés que la filière rencontre, à chaque campagne. Il s'agit du démarrage tardif des financements pour les acteurs locaux lié aux lourdeurs administratives, notamment, la cherté du coût de location des magasins de stockage et de l'électricité, le vieillissement des plantations, les feux de brousse, entre autres.

"En vue de faire face à cette situation et d'assurer un développement structurant de la filière, le projet d'appui à la compétitivité de

l'anacarde sénégalaise a été initié pour un montant global d'un peu plus de 2 milliards de francs CFA", a informé Madame le ministre. Selon elle, ce projet, qui intervient dans les principales zones de production notamment à Fatick, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, aura pour objectif non seulement de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des acteurs de la filière mais aussi de constituer un des principaux leviers de la transformation structurelle de l'économie comme déclinée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE). Soulignons, enfin, que les travaux de réhabilitation et d'extension du port de Ziguinchor ont démarré depuis février dernier. Ils prendront fin en Mai 2023. ■

LIGNE MICROFINANCE DE LA PLASEPRI/PASPED

1,1 milliard F CFA décaissé au profit de 10 SFD dans les 14 régions

Depuis le démarrage de la seconde phase du programme, en 2019, de la Plasepri/Pasped, un montant global de 1 164 205 350 F CFA a été décaissé au profit de 10 systèmes financiers décentralisés (SFD) répartis sur les 14 régions du pays.



— CHEIKH THIAM

Les conditions d'octroi de crédits, sur le marché financier, présentent des difficultés pour certaines cibles. C'est en réponse à cette problématique que l'État du Sénégal, dans sa politique d'inclusion financière et sociale,

avec l'appui du gouvernement italien et de l'Union européenne, a mis en place la Plasepri/Pasped dont la stratégie d'intervention repose sur une ligne PME et une ligne microfinance.

Pour bénéficier de la ligne microfinance, les systèmes financiers décentralisés (SFD) candidats doivent, d'abord, signer l'accord-cadre

de refinancement avec le ministère des Finances et du Budget, et soumettre, ensuite, une requête de financement au programme qui, après une mission de diligence, décidera de la suite à donner.

Hier, lors de la cérémonie de remise de financements à l'Union rurale des mutuelles d'épargne et de

crédit du Sénégal (URMECS) de Yeumbeul, dans le cadre de la ligne microfinance de la Plasepri/Pasped, le ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire a soutenu que depuis le démarrage de la seconde phase du programme, en 2019, un montant global de 1 164 205 350 F CFA a été décaissé sur cette ligne, au profit de 10 SFD répartis dans les 14 régions du pays. D'après Zahra Iyane Thiam, le partenariat noué entre l'URMECS et la Plasepri/Pasped a abouti à un refinancement d'un montant de 200 millions F CFA.

"Porter le taux d'inclusion financière à 65 % pour les adultes"

"À travers cette intervention, dit-elle, mon département entend contribuer de façon significative à la réalisation des objectifs d'inclusion financière poursuivis par l'État et déclinés dans la SNIF, à savoir porter le taux d'inclusion financière à 65 % pour les adultes et à 90 % pour les PME, d'ici à l'horizon 2025. Sans nul doute, cette ligne de refinancement permettra au réseau URMECS de réaliser sa mission qui consiste à "Favoriser l'accès des populations rurales et péri ou semi-urbaines du Sénégal à des services financiers accessibles, pérennes et rentables, afin de promouvoir le développement de leurs activités économiques et de contribuer ainsi à l'amélioration de leurs revenus et conditions de vie".

Zahra Iyane Thiam de poursuivre : "De façon plus directe, elle permet-

tra aux six SFD bénéficiaires et membres du réseau de renforcer sensiblement les activités d'autopromotion et de génération de revenus des 35 promoteurs, dont huit femmes s'activant dans des domaines comme le transport, l'élevage, la transformation, l'artisanat, la boulangerie, l'agriculture, l'informatique et les services".

Ainsi, grâce à la création ou à la consolidation des emplois dans les zones d'implantation des SFD bénéficiaires et de leurs clients, poursuit-elle, ces financements auront un impact positif dans le programme "Xeyu Ndaw Ni" initié par le président de la République.

En outre, Zahra Iyane Thiam a profité de l'occasion pour exhorter les bénéficiaires finaux à faire un bon usage des ressources mises à leur disposition, en les remboursant selon les conditions et modalités convenues, afin de donner à d'autres SFD la possibilité de bénéficier de financement à leur tour, par le mécanisme du revolving. Elle a aussi annoncé que son département, en collaboration avec l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSF), compte tenir les assises de la microfinance qui seront des moments forts, pour l'ensemble des acteurs du secteur, de réfléchir sur les difficultés du secteur, les enjeux actuels et proposer des solutions efficaces et opérationnelles tendant à faire de la microfinance non plus un simple instrument de lutte contre la pauvreté, mais un véritable facteur de croissance économique. ■

PROBLÈME DE DIFFUSION DU FILM DOCUMENTAIRE

La RTS au banc des accusés

Le problème de la diffusion des films documentaires se pose au Sénégal. Face à ce souci, les documentaristes accusent des chaînes de télévision comme la RTS. Comme solution pour avoir un temps d'antenne, des professionnels estiment qu'il faut calquer sur le mode des séries télévisées.



■ BABACAR SY SÈYE (ENVOYÉ SPÉCIAL)

La production d'œuvres cinématographiques connaît un essor au Sénégal, mais, les professionnels devraient trouver les moyens de valoriser davantage le film documentaire. L'un des principaux problèmes de ce genre cinématographique est lié à la diffusion. Comment les films documentaires peuvent continuer à vivre, à être diffusés, en dehors de festivals ? Une question pertinente qui mérite des réponses exhaustives. Il y a la difficulté de l'accès à la télévision. Les chaînes de télé, comme la RTS, sont pointées du doigt. Ainsi, les cinéastes n'apprécient guère le fait que cette chaîne nationale refuse d'acheter ou de préacheter un film, et attend de le recevoir gratuitement pour le diffuser. Monteur et directeur de la postproduction du centre Yennenga, Makha Bao Fall estime que les télévisions sénégalaises devraient ouvrir une petite fenêtre pour vulgariser le documentaire. "A la télé, il n'y a pas d'espace pour le documentaire. C'est inadmissible. On ne devrait même pas avoir à se battre pour des projections. Ça devait porter son fruit. On devrait avoir notre lucarne au niveau des télé, parce qu'il y en a à peu près sept", s'indigne-t-il. "Quand je prends toute la filmographie de Laurence Gavron qui a filmé les patrimoines, personnages incontournables du Sénégal, pour moi, c'est primordial que la RTS ait un programme spécialement dédié à ça", poursuit-il.

Il assure qu'au niveau du centre Yennenga, le problème de la diffusion sera pris en charge. Pour l'heure, des efforts considérables sont en train d'être faits. D'ailleurs, c'est pour cela que le centre donne de l'importance à la postproduction. "Un film, une fois qu'il est tourné, il faudra le montrer. Il faudra gérer la post-prod. On sait que, dans le budget, la postproduction est une grosse partie. Si on arrive à tout faire ici (dans ce pays), ce n'est que du bénéfice pour le cinéma sénégalais et africain", a indiqué M. Fall. Il s'exprimait lors d'un échange, dans le cadre du StLouis'Docs festival, édition 2022.

Pour sa part, le cinéaste Joseph Gaï Ramaka souligne que, dans le système classique, la télé va chercher de la pub, ce qui va permettre de financer la production. Ensuite, dit-il, il y a un effet boule de neige. "Au Sénégal, les télé ont une diagonale. Elles partent chercher de l'argent par la publicité pour financer la production. Et elles vendent leur temps d'antenne", a-t-il remarqué. Il a fallu que les premiers producteurs-réalisateurs passent par internet pour que certaines télévisions se rendent compte que le cinéma sénégalais est très bien suivi.

Ainsi, pour avoir un temps d'antenne, pour que la diffusion se fasse, d'aucuns estiment qu'il faut calquer le modèle des séries sénégalaises. C'est un mécanisme qui permettrait de répondre à la question de la rémunération. Comment ça se fait ? "Sur

la base de 'on va chercher ensemble de l'argent. Le réalisateur ou producteur prends une partie, et la télé prend une partie, et on diffuse le film. C'est cette question-là qui s'est mise en place et qui a permis aux séries de pouvoir révolutionner le paysage. On ne voit plus de séries brésiliennes. Pour le documentaire, c'est un processus", explique Joseph Gaï Ramaka. En tout cas, il croit que l'université de Saint-Louis devrait avoir les moyens de pouvoir entamer la discussion, pour ouvrir une ligne de diffusion au niveau d'une télé comme la RTS.

Le producteur Souleymane Kébé a eu une expérience heureuse avec "E-media" qui serait un bon payeur. "E-média donne de l'argent. Moi, sur une série, ils m'ont donné beaucoup d'argent", dit-il. Ainsi, ça lui permet de dire qu'il faut que les documentaristes s'organisent pour proposer aux télévisions un ensemble de films, un catalogue. En effet, cela va permettre aux télévisions d'avoir un agenda de diffusion, un rendez-vous avec les spectateurs qu'il soit mensuel ou par semaine. Sur quel modèle de financement ? "Elles vous donnent de l'argent, vous amenez un projet. Après vous cherchez un sponsor, elles également vont en faire de même. Si c'est vous qui amenez un sponsor, vous prenez 60 %, elles, elles prennent 40 %. Vice versa", propose Souleymane Kébé.

Moins de documentaristes sénégalais

De son côté, la cinéaste Caroline Pochon pense qu'un festival comme StLouis'Docs devrait être un tremplin pour convaincre une chaîne. "Il y a un circuit vertueux qui manque peut-être de quelques maillons, mais, il arrive parfois qu'une reconnaissance à l'internationale puisse faire de sorte qu'il y ait un intérêt pour le film", dit-elle. Elle donne l'exemple de son dernier documentaire, "Comme un air de famille". "J'ai réussi à le vendre à TV5, après avoir été sélectionné à "Vues d'Afrique", a-t-elle relaté. Mais Caroline Pochon insiste sur le fait qu'il ne faut pas donner de l'importance à tous les réseaux, toutes les plateformes.

"Internet c'est une chance. Il faut partir des habitudes des jeunes qui regardent beaucoup d'images sur leur téléphone", soutient-elle. Il y a un maillon à travailler, mais, est-ce qu'il y a une réceptivité de la part des diffuseurs ? MobiCine est cité comme une garantie que les films seront vus partout. Elle couvre pratiquement le territoire national. Et il s'est développé avec le doublage des films qui permettent au film de passer dans la langue majoritaire dans le lieu diffusé, fait remarquer Joseph Gaï Ramaka. En tout cas, les cinéastes soutiennent qu'il faut imposer les projections faites au

BIENNALE DE L'ART CONTEMPORAIN

Le peintre Abdoulaye Diallo souhaite la déconstruction des cerveaux

Renforcer les mentalités, à travers la culture, afin de préparer les générations futures à s'adapter aux défis actuels du monde est le crédo de l'artiste-peintre Abdoulaye Diallo. C'est à ce titre qu'il souhaite, en collaboration avec l'association Sembène Ousmane, organiser, du 10 mai au 16 juin, dans le cadre de la Biennale, des rencontres avec des hommes et femmes de culture. Ensembles, ils vont essayer de proposer des solutions pour un avenir meilleur.

"Forger une nouvelle humanité pour dépasser la finitude, parce qu'on nous enferme dans un cadre duquel le système qui domine le monde, aujourd'hui, ne peut pas s'élever". Ces propos ont été tenus par le Professeur Maguèye Kassé, lors d'un point de presse tenu, jeudi dernier à Ngor. C'est en prélude à une série d'activités qui entrent dans le cadre des Off de la 14e édition de la Biennale de l'art africain contemporain. Ce sera avec l'artiste-peintre, Abdoulaye Diallo, qui reste sur sa thématique de générale : "Quelle humanité pour demain ?". Le Berger de l'île de Ngor déroulera son programme, en collaboration avec l'association Sembène Ousmane. Ce sera, du 21 mai au 18 juin prochain, à l'île de Ngor. Pour rester dans l'air du temps, le thème choisi pour cet Off est "Forger l'humanité". Une réponse à la thématique générale et qui va permettre de réfléchir sur les changements observés dans le monde.

Au-delà, il est, quelque part, le "prolongement" du thème de son exposition, en 2018, à la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il est, en outre, un bon prétexte pour tenter de trouver des réponses à des questions d'actualité. Aujourd'hui, comme aime le rappeler Abdoulaye Diallo, le moteur principal du monde est l'innovation tant sociale qu'économique et, pour s'y conformer, "une place particulière doit être réservée à l'imagination et à la créativité ; aux manifestations les plus nettes de la liberté humaine".

Le thème choisi permettra, par ailleurs, selon le Professeur Kassé, de faire "l'exégèse, la critique de tout ce qui ne va pas dans cette humanité, à travers la culture, la déculture, l'exploitation à la fois des enfants, des femmes et de l'humanité en générale". Cette situation traduit, d'après cet éminent enseignant, la quête du pouvoir financier qui est "le mal principal de l'humanité". C'est ainsi que le débat interactif via internet sur le concept forger sera animé par de brillants professeurs. Il sera suivi d'une table-ronde sur le dialogue inter-religieux au Sénégal avec aussi des penseurs de renommée



internationale et une prière en hommage aux Lions, suite à leur sacre au mois de février dernier. Elle sera dirigée par le Cardinal Théodore Adrien Sarr.

Allier l'utile à l'agréable

En cette occasion, ils comptent bien allier l'utile à l'agréable. Ainsi, des expositions à la maison du bonheur, un défilé de mode avec Oumou Sy, du cinéma, de la musique figurent dans le programme. Les enfants trouveront eux également leur bonheur sur l'île de Ngor, grâce au papy Berger, avec des ateliers d'initiation à la danse et à la peinture.

Il est important que les plus petits prennent part à ce genre de manifestation, car une certaine éducation peut les préparer aux exigences d'un monde en constant bouleversement. Comme le dit Le Berger de l'île de Ngor, l'éducation, tout au long de la vie, peut "forger l'Homme nouveau", car, d'après lui, "elle se situe, plus que jamais, dans la perspective de l'accouchement douloureux d'une société mondiale, au cœur du développement de la personne comme des communautés".

Cet artiste talentueux invite l'humanité à s'inscrire dans une vision où apprendre à vivre ensemble, apprendre à vivre avec les autres, doit constituer les enjeux majeurs. ■

ARAME FALL NDAO (STAGIAIRE)

niveau des écoles, pour avoir un système d'éducation à l'image.

Mais, il y a un autre problème non moins important qui se pose avec le documentaire. C'est que la plupart des réalisateurs sénégalais se tournent vers la fiction. Donnant l'exemple des pensionnaires du ciné-club Ciné banlieue, Pape Bounama Lopy soutient que les réalisateurs sénégalais, de façon générale, renoncent au réalisme. "Les Sénégalais ont peur du réel. Ils ont un problème avec le 'je'. Ils ne veulent pas parler de leurs propres problèmes ou celui de leur

voisin du quartier", a-t-il indiqué. Pourtant, selon lui, les apprenants qui s'intéressent au documentaire ont moins de problème à terminer leur projet de films.

Pour sa part, chargé de la coordination générale de StLouis'Docs festival, Dominique Olier souligne qu'ils ont parfois du mal à avoir assez de réalisateurs qui postulent. "Il faut taper à toutes les portes". De son côté, Mamadou Sellou Diallo indique qu'il n'y a pas suffisamment de Sénégalais qui postulent pour le Master en documentaire. ■

Quels projets de mandature pour la législature 2022 / 2027 ... ?

Maintenant que les partis et coalitions de partis et mouvements ont achevé de boucler leurs corvées d'investitures, c'est peut-être le moment pour les états-majors politiques de livrer aux citoyens-électeurs les engagements qui renseignent sur les visions et projets des uns et des autres pour la législature 2022 / 2027 qui trouvera le Sénégal bien installé dans son statut de pays pétrolier et gazier dans le contexte d'un monde de grande incertitude dont les signes avant-coureurs sont en train de plomber nos quotidiens.

C'est pourquoi il est à la fois amusant et affligeant par ce que pueril de voir tous les trésors d'ingéniosité qu'une certaine opposition s'emploie à déployer pour jeter à tout prix le discrédit de notre système électoral qui, pourtant, vient encore une fois d'administrer la preuve de sa rigueur et de son efficacité.

Les mauvaises querelles sur le principe du parrainage citoyen sont bien derrière nous car, quoiqu'on en dise, avec le nombre actuel de listes en compétitions, on fait plus sérieux pour des élections aussi importantes dans une démocratie majeure comme la nôtre.

C'est l'occasion de féliciter le gouvernement et en particulier le ministre de l'intérieur et ses services pour avoir joué à la fois de l'ouverture et de la fermeté dans la gestion du processus électoral dans ses étapes décisives. On ne le rappellera jamais assez, la démocratie se gère dans le respect des droits et libertés, mais tout autant dans la responsabilité et le devoir de rigueur et de fermeté.

Avec moins d'une dizaine de listes dont certaines qui faisaient à priori crédibles se trouvant en grande peine par amateurisme, les citoyens auront la latitude, le moment venu, d'effectuer leurs votes dans des conditions de transparence et de confort qui nous éloignent du désordre et de la pagaille d'une inflation de candidatures aussi fantaisistes qu'inutilement coûteuses pour le contribuable.

Nous avons espoir qu'au sortir du scrutin de juillet, le dialogue politique et le dialogue national reprennent leur cours sur le sujet fondamental de la mise à jour et la restructuration de notre modèle en précisant les rôles, responsabilités et devoirs de toutes les parties prenantes au jeu démocratique.

Sous peine de dévalorisation de ce modèle aux yeux d'une opinion de plus en plus sceptique face à des dérives politiques récurrentes dans l'espace public, les acteurs politiques et syndicaux, les médias et la société civile doivent bien se donner l'occasion de l'évaluation globale de notre trajectoire démocratique sur la séquence de nos quarante dernières années de multipartisme intégral et de liberté de presse et d'opinion sans entrave, combinée avec un essor fulgurant des réseaux sociaux. En toute sérénité, il doit être possible



Illustration

de redéfinir les termes d'un nouveau cadre législatif et réglementaire en faveur d'une démocratie apaisée de nature à donner lieu à des débats publics moins clivants, plus pondérés et fortement ancrés sur le socle des couples droits et devoirs, libertés et responsabilités.

Il faut être nihiliste ou totalement ignorant des traditions parlementaires dans les démocraties pour nier au parlement Sénégalais sa nature d'assemblée authentiquement républicaine, avec à son actif des avancées remarquables dans les mécanismes de contrôle de l'exécutif, d'évaluation des politiques publiques, de participation à l'élaboration des lignes directrices du budget public à travers le débat d'orientation budgétaire, les séances de questions au gouvernement qui reprendront cours avec le retour de la primature. Autant d'acquis et d'autres qui donnent de la dignité à l'exercice du mandat parlementaire dans notre pays. Le fait majoritaire avec son corolaire le devoir de loyauté envers le chef de l'état, garant de la stabilité des institutions dans le cadre d'un régime présidentiel ne fait pas pour autant obstacle au Sénégal à des débats parlementaires libres avec droit d'amendements sur des textes majeurs, autant en commissions techniques qu'en séances plénières. Une pratique loin d'être évidente dans les parlements, y compris dans des pays industrialisés réputés démocratiques.

Le député Sénégalais a droit

aujourd'hui à la pratique sans entrave de la double loyauté. Celle qu'il doit au groupe politique qui l'a investi comme celle qui est due aux citoyens ayant majoritairement investi leur confiance à sa liste sans y être forcé ment tenus par une affiliation partisane. Au surplus, les acquis majeurs de la traduction simultanée des débats parlementaires dans nos langues nationales et du recrutement des assistants parlementaires ouvrent à tout député dévoué à sa noble mission de représentation populaire la possibilité d'exercer dignement son mandat au service des citoyens et de leurs groupes représentatifs dans les segments organisés de la société pour porter leurs voix dans les instances délibératives de la représentation nationale et les instances parlementaires internationales où notre pays jouit d'une bonne réputation.

Nous refusons de nous attarder outre mesure sur les coups d'éclats qui marquent la vie des parlements à travers le monde et auxquels notre assemblée n'a pas échappé. Les parlements sont par définition le lieu de prolongement et le champ d'expressions des combats partisans en démocratie avec toutes les charges naturelles de passions qui s'y attachent.

Toutefois, un regard rétrospectif sur le bilan des deux dernières législatures autorise les plus grandes satisfactions en termes d'avancées majeures dans la gouvernance de secteurs stratégiques pour le déve-

loppement de notre pays.

Traduisant de la manière la plus engagée et la plus loyale les options du Président de la République et du gouvernement, notre majorité parlementaire a voté des lois de très grandes portées pour le devenir du Sénégal. Les lois structurantes dans le secteur stratégique de l'énergie avec notamment, celle portant répartition des ressources pétrolières et gazières, le code de l'électricité, le contenu local, la régulation du secteur de l'énergie, le partenariat public-privé, la loi d'orientation sur l'économie sociale et solidaire constituent, entre autres, des éléments fondamentaux de bilan à mettre à notre actif. Les élus de notre majorité avec à leur tête le Président Moustapha Niass, les Présidents de groupe et les équipes qui les ont assistés ont toutes les raisons de manifester leur fierté pour avoir été acteurs majeurs dans ces réformes structurantes du Sénégal de l'émergence.

En ce moment où dans la trajectoire de ces réformes de fond, ce Sénégal du succès et des ententes se construit au quotidien dans tous les secteurs d'activités économiques, sociales, culturels et sportives en particulier, avec des performances qui nous hissent aux premiers rangs des classements mondiaux, il serait réducteur et dangereux d'envisager les questions d'investitures sous l'angle exclusif des enjeux d'accès à des positions personnelles de pouvoir pour des acteurs politiques, fussent-ils parmi les plus méritants. Ce qui

est fondamentalement en jeu, c'est la sauvegarde et la consolidation de la majorité qui est le socle de ce modèle politique de construction démocratique de notre nation résolument engagée dans la voie de l'émergence avec les atouts exceptionnels d'une direction politique unifiée autour d'un leadership fédérateur assis sur un programme cohérent de grande envergure économique et de haute portée sociale.

C'est sous ce rapport que la consolidation de l'actuelle majorité parlementaire dans une perspective de mise en place de nouveaux cadres législatifs et réglementaires et d'instruments de gouvernance plus adaptés aux réalités de nos sociétés contemporaines est une exigence de paix, de stabilité et de sécurité qui sont les conditions de base du progrès et du développement.

Le Sénégal est à la croisée des chemins. Le Président Macky Sall s'est distingué dans le gotha du leadership africain et mondial comme un homme d'état audacieux et déterminé dans ces options tout en étant pondéré et mesuré dans ces méthodes d'intervention et d'action.

La prochaine législature de la grande coalition Benno Bokk Yaakaar doit être portée dans le cadre d'une mandature de dialogues densifiées entre exécutif et législatif d'une part, entre parlement, acteurs économiques et sociaux d'autre part, tous engagés dans une démarche commune de promotion d'une démocratie participative et délibérative qui accorde une large place aux devoirs et responsabilités citoyennes tels que retenus dans la toute dernière loi constitutionnelle soumise à la validation populaire par le Président Macky Sall.

S'exprimant avec sagesse lors de la récente campagne présidentielle française, l'ancien ministre de l'intérieur du Président Emmanuel Macron, Mr Gérard Colomb abordait les problématiques du vivre-ensemble en France et dans le monde d'aujourd'hui en mettant l'accent sur les ruptures dévastatrices qui ont conduit de l'évolution de nos sociétés du "vivre ensemble" au "vivre côte à côte" et aujourd'hui au "vivre face à face"...

C'est en nous interpellant nous-mêmes sur ces sujets majeurs de notre époque que le débat électoral à venir nous réconciliera tous avec une opinion publique de plus en plus désabusée dans l'ambiance de défiance et de production permanente de tensions dans laquelle certains acteurs politiques et médiatiques travaillent ouvertement à nous installer.

Notre majorité y apportera certes les réponses politiques appropriées. Elle y apportera aussi et surtout des réponses de développement par des offres qualitatives novatrices sur le champ de la transformation de notre économie et de notre société; Et sur celui, tout aussi fondamental de la gouvernance, domaine dans lequel les attentes et exigences citoyennes sont devenues de nos jours aussi essentielles que les demandes sociales... ■

ABDOU FALL

Ancien ministre d'état

Membre du secrétariat national de l'alliance pour la République (APR)

FOOT - LIGUE 1

Monaco, la recette d'un retour en grâce

À deux doigts de partir en vacances avant même que le printemps ne se pointe, l'AS Monaco, au prix d'une incroyable série de succès, s'offre une fin de saison plus excitante que prévu. Désormais troisième, le club du Rocher tentera d'enchaîner une neuvième victoire ce samedi face à Brest. Retour sur la recette de ce renouveau qui permet aux Monégasques de squatter un podium qui paraissait encore inaccessible il y a quelques semaines.



À l'image de l'AS Monaco, Dmitri Rybolovlev se veut plutôt discret dans les médias. Quelques semaines après avoir été au cœur de nombreuses interrogations concernant ses éventuels liens avec Vladimir Poutine à la suite de l'invasion russe en Ukraine, le président de l'ASM se retrouve à nouveau dans la lumière le 19 mars dernier. Tard dans la soirée, L'Équipe annonçait que le Russe préparait un grand ménage au sein du club. L'oligarque n'aurait que très peu goûté la décevante élimination de ses hommes face à Braga dès les huitièmes de Ligue Europa deux jours plus tôt. La situation des Rouge et Blanc en championnat - huitièmes à neuf points du podium - n'incitait guère à plus d'optimisme pour la suite d'une saison qui pouvait bien s'achever avant le mois de mai sur le Rocher, comme le suggéraient plusieurs banderoles déployées à Louis-II pour la réception de Paris le dimanche suivant.

"Tout est encore possible. Mais il faut réagir. Pas uniquement contre le PSG, mais lors des 10 finales (il restait 10 journées à disputer)", tentait alors de se défendre Philippe Clement. Pourtant, le Belge, ainsi qu'Oleg Petrov, le vice-président, et Paul Mitchell, le directeur sportif, pouvaient faire les frais de la colère du président. À l'époque, une seule inconnue : la date de ce grand chamboulement. Deux mois plus tard, tout ce beau monde est encore en poste, et entendre résonner la douce musique de la Ligue des champions sur le Rocher la saison prochaine n'a plus rien d'un rêve inaccessible.

Un coach plus Clement

Débarqué pour remplacer Niko Kovač, licencié à la surprise générale dans les dernières heures de 2021, Philippe Clement livrait, quelques jours après son arrivée, un constat lucide sur l'effectif monégasque. "Physiquement, on doit passer par plusieurs étapes. C'est quelque chose que je savais quand je suis arrivé. On me l'avait dit, c'est l'un des points qu'on peut améliorer", avançait le transfuge du FC Bruges. Quatre mois plus tard, son équipe semble bien plus au point dans ce domaine. "Avec le coach Kovač, on enchaînait les bornes avant de toucher le ballon, maintenant on intègre le ballon, on prend plus de plaisir parce qu'on est footballeur avant tout, détaille Youssouf Fofana pour RMC Sport, visiblement pas mécontent d'avoir changé d'entraîneur. Il est plus calme, patient, dans la durée, et je pense qu'on le ressent. Même si on gagne par des petites marges, j'ai l'impression qu'on est beaucoup plus dangereux en fin de match." En atteste le but de Ben Yedder face à Angers lors de la 35e journée. Sur un corner angevin à la 60e, les joueurs de la Principauté partent en contre et remontent tout le terrain pour se retrouver à cinq contre le seul Souleyman Doumbia et finalement doubler la mise par l'intermédiaire de l'international français.

L'ancien de Bruges a également su se montrer patient avec certains éléments. Youssouf Fofana et Kevin Volland, deux des plus gros travailleurs de l'équipe, ont ainsi bénéficié de temps pour se refaire une santé. Tout comme Aleksandr Golovin, blessé à l'arrivée du nouveau technicien.

"Nous devons créer les fondations pour qu'il puisse jouer plus de matchs et on s'appuie sur les datas pour ça. C'est un joueur avec de grandes qualités, mais "le moteur et la carrosserie" doivent être prêts à répéter les performances de haut niveau", déclarait d'ailleurs Clement, à propos du Russe, avant d'aller défier Metz début avril. Pendant ce temps, Jean Lucas grappille du temps de jeu, mais ne parvient pas à réellement s'imposer. Tout le contraire d'Axel Disasi qui supplée parfaitement Benoît Badiashile et Guillermo Maripán, tous deux régulièrement blessés.

Une histoire de duos

Vidant peu à peu l'infirmerie, par moment bien remplie et qui ne compte désormais plus que Krépin Diatta et Cesc Fàbregas, qui devrait y finir son passage monégasque, Philippe Clement a également pu dégager un onze type et amener une stabilité qui manquait cruellement durant la première partie de saison. Le Belge peut ainsi compter sur plusieurs duos, dont certains faisaient déjà la force de l'ASM la saison passée. Devant, Ben Yedder et Kevin Volland combinent à nouveau comme ils en avaient pris l'habitude sur la phase retour en 2021. Plus discret et moins médiatisé, l'Allemand facture tout de même 14 pions et 11 offrandes sur la saison en cours. Mieux, il s'est montré décisif à six reprises sur les huit dernières rencontres pendant que son compère sur le front de l'attaque enquille les buts (six, sur la même période). Derrière eux, Golovin, qui vient d'enchaîner huit titularisations, une première cette saison, et la révélation

REVUE TOUT TERRAIN

MAROC

Vahid et Mazraoui ont fait la paix

Sur la sellette depuis plusieurs semaines, Vahid Halilhodzic va finalement conserver son poste à la tête de l'équipe nationale du Maroc. En effet, le sélectionneur franco-bosnien a mis son égo de côté pour rencontrer le latéral droit Noussair Mazraoui (24 ans) à Amsterdam. En froid ces derniers mois, les deux hommes se sont réconciliés. Selon la presse locale, l'ancien coach du Paris Saint-Germain a également discuté avec Amine Harit, qui devrait être présent lors du prochain rassemblement des Lions de l'Atlas. Au tour d'Hakim Ziyech désormais ?

BALLON D'OR

Vinicius milite pour Benzema

Deuxième meilleur buteur de l'histoire du Real Madrid avec Raúl (323 buts), Karim Benzema (34 ans, 44 matchs et 44 buts toutes compétitions cette saison) réalise une saison d'anthologie. Pour l'ailier Vinicius Jr (21 ans, 50 matchs et 21 buts toutes compétitions cette saison), l'attaquant français mérite de remporter le Ballon d'Or. "Je ne savais pas que Benzema avait égalé le record de Raúl. Il mérite le Ballon d'Or", a indiqué le Brésilien en zone mixte. En cas de succès en finale de la Ligue des Champions contre Liverpool, Benzema pourrait faire partie des vainqueurs les plus incontestables de l'histoire du trophée.

BAYERN

Porte fermée pour Lewandowski

La situation est toujours aussi tendue au Bayern Munich concernant Robert Lewandowski (33 ans, 45 matchs et 49 buts toutes compétitions cette saison). Désireux de rejoindre le FC Barcelone, l'attaquant polonais a vu le patron du club allemand, Herbert Heiner, fermer la porte à son départ. "Robert Lewandowski a un contrat avec le FC Bayern jusqu'au 30 juin 2023. Et il le remplira jusqu'au bout", a affirmé le dirigeant allemand pour TZ. L'été risque d'être très long en Bavière pour la direction du Bayern mais surtout pour Lewandowski.

MAN CITY

Guardiola allume Evra et Berbatov

Pointé du doigt après l'élimination de Manchester City par le Real Madrid (4-3, 1-3 ap), lors des demi-finales de la Ligue des Champions, Pep Guardiola ne supporte pas certaines critiques. Le manager catalan a notamment répondu aux attaques de Patrice Evra et Dimitar

Berbatov, qui ont évoqué un manque de personnalité des Citizens ces derniers jours. "C'était notre même caractère et cette même personnalité lorsque nous avons perdu à Madrid dans les deux ou trois dernières minutes. Les anciens joueurs spécialistes comme Berbatov, Seedorf et Evra, et ce genre de personne n'étaient pas là. J'ai joué contre eux, et je n'ai pas vu ce genre de personnalité quand je les ai détruits, quand on les a détruits, en finale de Ligue des Champions contre United (en 2009 et 2011, ndlr)", a lâché Guardiola en conférence de presse, citant également Clarence Seedorf parmi les détracteurs des Citizens.

PSG

Les stars, l'avis tranché de Ronaldinho

Dépité par le nouvel échec en Ligue des Champions, certains supporters du Paris Saint-Germain plaident pour un grand ménage consistant notamment à se séparer des stars Neymar et Lionel Messi, qui n'ont pas donné satisfaction. Pour l'ancien Parisien Ronaldinho, ce serait une grosse erreur. "Je ne comprends pas, parce qu'il y a tous les grands joueurs. Et tu veux tout changer ? Tu veux avoir quoi, les pires joueurs du monde ? (rires) Il faut attendre, qu'ils comprennent cette nouvelle façon de vivre et de jouer au football. Et le reste viendra tranquillement. Cette adaptation c'est normal, pour bien faire les choses", a argué le Brésilien pour RMC Sport, avant de défendre plus particulièrement son compatriote Neymar. "C'est un des meilleurs joueurs du monde. Il a connu plusieurs blessures cette année. Quand il est à 100%, c'est un joueur vraiment spécial pour cette équipe. Neymar, Di Maria, Messi... Les plus grands joueurs sont ensemble. Si tu n'es pas content avec ça, tu vas jouer avec qui ?", s'est interrogé le Ballon d'Or 2005.

ATLÉTICO

Griezmann renvoyé au Barça ?

Antoine Griezmann (31 ans, 34 matchs et 8 buts toutes compétitions avec Atl. Madrid cette saison) n'est pas sûr de rester à l'Atletico Madrid cet été. Selon la Cadena Cope, les Colchoneros ne souhaiteraient pas exécuter la deuxième année de prêt de l'attaquant français. La formation de Diego Simeone aurait même déjà fait savoir sa décision à la soeur et l'avocate du Tricolore. Le 3e de Liga espère ainsi économiser le salaire du champion du monde (18 M€ annuels) qui pourrait donc retourner au FC Barcelone à l'issue de la saison. Transféré en Catalogne en 2019, "Grizou" n'a jamais réussi à s'y imposer et son retour à l'Atletico devait lui permettre de se relancer. Mais avec seulement 8 buts et 6 passes décisives en 37 matchs, l'international français n'a pas totalement répondu aux attentes. Dans le cas d'un retour au Barça cet été, le natif de Mâcon peut-il faire partie des plans de Xavi ?

Vanderson, dont Clement a "rapidement vu les qualités offensives", dynamitent les ailes du Rocher, laissant Sofiane Diop scotché sur le banc. À leurs côtés, Tchouaméni et Fofana règnent sur l'entrejeu.

Rayonnant depuis le début de saison, l'ancien Bordelais, aligné seul devant la défense à la prise de poste du coach belge, profite surtout du retour de l'ex-Strasbourgeois pour remonter d'un cran et peser dans les deux surfaces, à l'image de son doublé face au LOSC vendredi dernier. Passé tout proche de le faire face à

Angers, Fofana attend, lui, toujours d'inscrire son premier but avec l'ASM en Ligue 1. Le Français pourrait bien profiter de la réception de Brest ce samedi pour briser ce plafond, histoire de confirmer qu'il est bien de retour à son meilleur niveau. Et, par la même occasion, d'installer encore un peu plus Monaco sur un podium qui paraissait si illusoire au début du printemps et pour lequel les joueurs du Rocher ont désormais toutes les cartes en main pour s'y accrocher jusqu'au bout. ■

SOF00T.COM

LIGUE 1 - 22^e JOURNÉE - AS PIKINE VS AS DOUANES

Un choc, deux ambitions différentes

L'AS Pikine reçoit l'AS Douanes, ce dimanche, au stade Alassane Djigo, dans le cadre de la 22^e journée de Ligue 1. En conférence de presse d'avant-match, ce vendredi, les deux coaches adjoints des deux clubs ont affiché leurs ambitions de remporter cette rencontre.



LOUIS GEORGES DIATTA

Les points sont précieux, en cette fin de championnat. La bataille pour les obtenir sera âpre, durant cette 22^e journée de Ligue 1. Cela est aussi valable pour l'AS Pikine (9^e, 27 pts) et l'AS Douanes (5^e, 31 pts) qui s'affrontent, ce dimanche, au stade Alassane Djigo. Les deux équipes ont fait match nul (1-1) à l'aller et ce match servira à les départager. Les Pikinois traversent une mauvaise passe. Ils n'ont enregistré qu'un seul point, en quatre rencontres (trois défaites et un nul). Par contre, les Douaniers ont tant bien que mal réussi à sortir de la situation difficile dans laquelle ils se trouvaient en début de saison.

Même si elles connaissent des fortunes diverses, en ce moment, les deux protagonistes du jour ont bien conscience des forces du camp adverse et s'attendent à un match difficile. Selon le coach adjoint de l'AS Douanes, "même si l'AS Pikine enchaîne les défaites, elle reste une équipe dangereuse". Pour lui, il n'est

pas question de vendre la peau de la bête, même blessée, avant de l'avoir tué. Au contraire, dit-il, "c'est dans ce genre de match qu'on doit rester plus concentré". "Ce n'est pas une équipe facile à jouer. En plus, quand tu te déplaces à Pikine, il faut s'attendre à faire face au public, mais aussi, à l'équipe. Ce sera un match très difficile pour nous." C'est la même mesure adoptée par son homologue de l'AS Douanes. "C'est une équipe très dangereuse qui gagne ses matches, ces temps-ci. On s'attend à un match très compliqué, parce que c'est une équipe qui défend bien et qui marque des buts. On se méfie beaucoup de cette équipe. On doit rester vigilant", a déclaré le coach adjoint de l'AS Pikine, Ngagne Demba Gueye.

Un match à gagner absolument

Malgré l'appréhension, le mot d'ordre des deux équipes est la gagne. Après avoir freiné la longue course du leader actuel (2-1), la journée précédente, l'AS Douanes lorgne sur le podium. A égalité de points avec

Guédiawaye FC (4^e, 31 pts), les Gabelous doivent rentrer avec les trois points et espérer un faux pas de leurs devanciers. Le coach adjoint du club douanier, "confiant", mise sur l'état d'esprit de ses joueurs qui savent faire preuve de résilience. "Notre fort c'est le mental qui nous a permis de sortir de la mauvaise passe. Malgré les difficultés, on n'a jamais refusé le jeu.

Quand on a démarré, on a misé sur le travail mental. On a renvoyé 26 joueurs de notre effectif. Tous ceux qui sont venus sont des nouveaux. Donc, pour créer les automatismes, il fallait très tôt façonner le mental des jeunes", a indiqué Vito Badiane.

Mais les Pikinois attendent de pied ferme les Gabelous. Ayant essuyé deux défaites d'affilée, le club de la banlieue espère mettre fin à la dèche, ce dimanche sur sa pelouse. "On sait que si on a trente points, on assure le maintien. On est conscient que ce match peut créer le déclic. L'objectif, pour nous, c'est d'avoir au moins trente-cinq points. Il reste quinze points à prendre. Si on arrive à en prendre dix, on sera maintenu", a expliqué Ngagne Demba Gueye. Le technicien et son capitaine, Thierno Dioum, sont conscients de l'enjeu de cette affiche et se fixent pour objectif de remporter ce match, pour "être en sécurité". Demba Gueye reste optimiste, car, dit-il, le travail effectué durant la semaine "a permis de bien se préparer et revoir certains circuits". Selon lui, "les joueurs sont prêts pour gagner le match". ■

PROGRAMME

LIGUE 1 - 22^e JOURNÉE

Samedi
Stade Iba Mar Diop
17h Jaraaf - Teungueth FC
Stade Alassane Djigo
17h Dakar S-C - Cneps Excellence
Dimanche
Stade Djibril Diagne
17h Génération Foot - Ndiambour
Stade Caroline Faye
17h Mbour Petite Côte - Guédiawaye FC
Stade Alassane Djigo
17h AS Pikine - AS Douanes
Stade Aline Sitoé Diatta
Casa Sport - Diambars
Stade Mawade Wade
17h Linguère - US Gorée

LIGUE 2 - 22^e JOURNÉE

Samedi
Stade Caroline Faye
17h Keur Madior - Niary Tally
Dimanche
Stade Amadou Barry
17h Oslo - Thiès FC
Stade Maniang Soumaré
17h Amitié FC - Stade de Mbour
Stade Ely Manel Fall
17h Sonacos - US Ouakam
Lundi
Stade Amadou Barry
17h Port Demba Diop
Stade Maniang Soumaré
15h30 Wallidaan - Jamono Fatick
Stade Alassane Djigo
17h Renaissance - Duc

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LES STADES

Pikinois et Gabelous prônent la non-violence

En conférence de presse d'avant-match, ce vendredi, l'AS Pikine et l'AS Douanes ont lancé à l'endroit des acteurs des messages de non-violence dans les stades, lors des matches de football.

L.G. DIATTA

Le championnat de Ligue 1 a été marqué, le week-end dernier, par des scènes de violence, lors des affiches Ndiambour - Jaraaf et AS Douanes - Casa Sport. Ces actes regrettables ont été fustigés par tous les acteurs du football sénégalais. A la veille de la 22^e journée, l'AS Pikine et l'AS Douanes, qui doivent s'affronter, ce dimanche au stade Alassane Djigo, ont plaidé en

faveur de la non-violence, en présence du Directeur exécutif de la Ligue sénégalaise de football professionnel (LSFP), Amsatou Fall. Les coaches des deux équipes, présents en conférence de presse d'avant-match, ont dénoncé ces agissements et ont invité leurs homologues des autres équipes à refuser la propension de la violence dans le football. "Les encadreurs ont un rôle à jouer dans la lutte contre la violence dans les stades. Je fais partie du syndicat

des entraîneurs du Sénégal. Tout le monde s'indigne de ces scènes. Lors des dernières journées, on a vu les coaches prendre des photos ensemble. C'est des messages de fair-play. On ne doit pas être les sources de violence dans le football", a déclaré l'entraîneur adjoint de l'AS Pikine, Ngagne Demba Gueye.

Pour son pair de l'AS Douanes, il faut éradiquer ce fléau, dès à présent. "Les scènes de violence qu'on voit entre supporters, ce n'est pas notre étiquette. Surtout nous les encadreurs, on doit être les premiers à éradiquer la violence. On doit s'y prendre, dès à présent, parce que les générations à venir ne doivent pas voir ça", a fulminé le coach adjoint des Gabelous, Vito Badiane. L'ancien capitaine de l'AS Douanes a rappelé que le football c'est "la joie, le plaisir, mais pas la violence". Il a aussi rappelé l'importance de rester unis. "On doit être conscient d'une chose. On a long-

temps espérer gagner la Coupe d'Afrique. Ce qui a été réalisé, par la grâce de Dieu. Ce qui l'a rendu aussi possible, c'est le fait d'être unis. On est le pays de la Teranga. Ce n'est pas un hasard, si on nous appelle ainsi, mais, parce qu'on ne connaît que la paix."

Pour sa part, le capitaine de l'AS Douanes a voulu conscientiser les acteurs que la violence ne fait que desservir le football sénégalais. "Entre les joueurs, on se connaît. A la fin de chaque match, vous voyez les joueurs faire preuve de fair-play par des accolades et prenant des photos ensemble. La violence ne bénéficie pas au football sénégalais. J'en appelle au fair-play à 100%", a déclaré Moussa Sané. Son homologue de l'AS Pikine, Thierno Dioum, a aussi appelé à la non-violence, en donnant en exemple les supporters de son équipe qui, selon lui, ont fait preuve de fair-play, depuis le début de la saison. ■

BRÈVES

MEILLEUR JOUEUR DE PREMIER LEAGUE

Sadio Mané absent des nominés

L'attaquant sénégalais de Liverpool Sadio Mané, cité parmi les prétendants au Ballon d'Or, le trophée individuel le plus convoité du football mondial, ne figure pas parmi les huit joueurs ayant marqué la saison 2021-2022 en Angleterre, selon la Premier League. Alors que les médias anglais ont accordé récemment le titre de meilleur joueur à son coéquipier, Mohamed Salah, l'attaquant sénégalais ne fait pas partie des huit footballeurs ayant le plus brillé cette saison dans le championnat anglais. La Premier League a nommé Salah et Trent Alexander-Arnold (Liverpool), Bukayo Saka (Arsenal), Joao Cancelo et Kevin De Bruyne (Manchester City), Jarrod Bowen (West Ham), Son (Tottenham) et James Ward-Prowse (Southampton). Parmi ces candidats au titre de meilleur joueur, seuls les deux joueurs de Liverpool et de Manchester City sont susceptibles de gagner le titre de champion. Sadio Mané, après avoir remporté le titre de champion d'Afrique, est susceptible de remporter trois autres titres, la Cup, le titre de champion et la Ligue des champions de l'UEFA. En février dernier, Liverpool avait gagné la Carabao Cup.

MONDIAL 2022

Koulibaly vise la victoire au Qatar

Champion d'Afrique avec le Sénégal, Kalidou Koulibaly (30 ans, 57 sélections) a un rêve : voir un pays africain remporter la Coupe du monde. Ambitieux, le défenseur central de Naples espère que les Lions de la Téranga bousculeront la hiérarchie au Qatar. "J'aimerais que ce soit pour la première fois un pays africain qui gagne la Coupe du monde. Je n'imagine même pas si on la gagne... J'espère vraiment, et je pense qu'on est capable de gagner la Coupe du monde", a lâché le Sénégalais pour Onze Mondial. Rendez-vous dans six mois !

FOOT - COUPE DU SÉNÉGAL

Les clubs de l'élite s'évitent en huitièmes de finale

Les six clubs de ligue 1 qui restent en course pour la coupe du Sénégal, ne se rencontreront pas en huitièmes de finale de la compétition dont le tirage au sort a eu lieu ce vendredi au siège de la Fédération sénégalaise de football (FSF). Toutefois, il y aura plusieurs duels entre clubs de ligue 1 et de ligue 2, les deux championnats professionnels. C'est ainsi que le tenant du titre et leader de la Ligue 1, le Casa Sport, a tiré le Walydaan de Thiès, 2^e de Ligue 2 et candidat à la montée dans l'élite du football national. Dans les duels entre clubs de ligue 1 et de ligue 2, il y aura aussi Ndiambour-Port, Amitié-Linguère de Saint-Louis. Les huitièmes de finale auront lieu les 18 et 19 mai.

AFFICHES 8^e DE FINALE :

Ajel Rufisque-Génération Foot
Yeggo - Thiès FC
UCS Saint-Louis - Teungueth FC
Casa Sport - Walydaan FC
Etoile Lusitana - Oslo FA
Ndiambour - Port
Diambars - Vq FC Dakar-US Rail
Amitié FC - Linguère